

Personnes bispirituelles des Premières Nations



Nous faisons partie d'une tradition

Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador (CSSSPNQL)



NOUS FAISONS PARTIE D'UNE TRADITION
**GUIDE SUR LES PERSONNES
BISPIRITUELLES POUR LES
COMMUNAUTÉS DES PREMIÈRES
NATIONS**

**Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec
et du Labrador (CSSSPNQL)**

Ce manuel est une traduction modifiée, pour la région du Québec, du document « We are part of a tradition » publié en 1998 par la « 2-Spirited People of the 1st Nations ». La CSSSPNQL souhaite exprimer toute sa gratitude envers la « 2-Spirited People of the 1st Nations » pour l'avoir autorisée à utiliser le manuel initial et avoir mis à sa disposition le matériel nécessaire.

Ce projet a été rendu possible grâce à une contribution financière provenant de Santé Canada, Direction générale de la promotion et des programmes de la santé – région du Québec (DGSPSP), programme d'action communautaire sur le sida.

Les vues exprimées dans ce rapport sont celles des auteurs uniquement et ne représentent pas nécessairement la position officielle de la CSSSPNQL et de nos bailleurs de fonds.

TABLE DES MATIÈRES

Table des matière.....	2
Introduction.....	4
TERMINOLOGIE DE BASE.....	6
Hétérosexisme.....	6
Homophobie.....	6
Lesbophobie.....	7
Biophobie.....	8
Privilèges hétérosexuels	8
RÉSUMÉ DES DROITS DES GAIS ET DES LESBIENNES DANS CHAQUE JURIDICTION DU CANADA	9
Fédéral.....	9
Alberta.....	9
Colombie-Britannique.....	10
Manitoba.....	11
Nouveau-Brunswick	11
Terre-Neuve.....	12
Nouvelle-Écosse.....	12
Territoires du Nord-Ouest.....	12
Ontario.....	12
Île-du-Prince-Edouard.....	13
Saskatchewan.....	13
Territoire du Yukon.....	13
La législation québécoise en matière de droit des gais et lesbiennes.....	14
Conjoints de faits.....	14
L’union civile entre conjoints de même sexe.....	15
LA BISPIRITUALITÉ.....	19
NOUS FAISONS PARTIE D’UNE TRADITION	21
2-Spirited People of the 1 st Nations.....	21
Two-Spirits: la tradition.....	21
Notre expérience.....	22
Les femmes et les hommes bispirituels.....	23
« L’orientation sexuelle ».....	24
Le syndrome d’immunodéficience acquise (sida).....	24
OGOKWE : LES HOMMES BISPIRITUELS DANS UN CONTEXTE HISTORIQUE.....	26

LES AUTOCHTONES, LA BISPIRITUALITÉ ET LES EFFETS DE LA COLONISATION.....	27
BISPIRITUALITÉ 101.....	28
LES PERSONNES BISPIRITUELLES ENTRE DEUX MONDES.....	30
LES FEMMES AU CŒUR D’HOMME.....	329
L’HOMOPHOBIE.....	34
LA DISCRIMINATION ENVERS LES PERSONNES BISPIRITUELLES.....	35
CHRISTIANISME ET HOMOSEXUALITÉ : DIEU SE SOUCIE DE NOTRE AMOUR, PAS DE NOTRE ORIENTATION SEXUELLE.....	38
L’IMPACT DE L’HOMOPHOBIE ET DES AUTRES PRÉJUGÉS SOCIAUX SUR LE SIDA.....	41
Deux maladies, deux réponses.....	41
Le stigmate du sida.....	42
Les conséquences de la peur.....	45
L’homophobie et le VIH/sida.....	45
LA VISION DES AUTOCHTONES AU SUJET DE LA SEXUALITÉ.....	48
PLAN DE FORMATION SUR LES PERSONNES BISPIRITUELLES.....	50
Introduction.....	50
Concept culturel.....	51
Leçon culturelle.....	51
Activités pour les étudiants.....	52
Plan de travail anti-homophobie pour les communautés autochtones.....	54
La relation de l’homophobie avec d’autres formes d’oppression.....	56
LA JEUNESSE GAIE ET LESBIENNE.....	58
COUNSELLING POUR CLIENTS GAIS, LESBIENNES ET BISEXUELS – FICHE D’INFORMATION.....	60
RÉFÉRENCES DOCUMENTAIRES.....	63
ORGANISMES RESSOURCES.....	67
PRINCIPALES RESSOURCES QUÉBÉCOISES.....	70
GLOSSAIRE.....	72

INTRODUCTION

Les personnes bispirituelles sont présentes depuis fort longtemps dans la plupart des Nations de l'Île de la Tortue. Avant le premier contact avec les Européens, le peuple des Premières Nations, sur toute l'Île de la Tortue, reconnaissait les personnes spéciales qui avaient la responsabilité de porter deux esprits. Très souvent, nous étions les visionnaires, les guérisseurs, les sorciers. Les personnes bispirituelles étaient respectées en tant que parties vitales des sociétés de nos ancêtres. C'est un fait reconnu que de telles personnes existaient : des hommes qui s'habillaient comme des femmes et qui prenaient des époux, ainsi que de grandes femmes guerrières qui prenaient des épouses et qui portaient l'arc.


C'était parfois à la suite d'un rêve. Une jeune femme qui rêvait d'une arme de guerriers ou de chasseurs connaissait sa destinée. Les jeunes garçons qui préféraient la compagnie des femmes, qui cuisinaient au lieu de chasser, étaient aussi nés pour une raison différente des autres. Les gens ne s'opposaient pas à cela. En effet, cela faisait partie de la sagesse du Créateur. Le Grand Mystère crée tous les êtres pour une raison et les personnes bispirituelles n'y font pas exception.

Il y a 500 ans, les Européens qui sont venus sur l'Île de la Tortue armés de leurs bibles avaient déjà dans leur passé tenté de tuer à grande échelle leurs personnes spéciales (avec la montée du christianisme, les religions païennes devinrent une cible parce qu'elles laissaient aux gais et aux lesbiennes la place qui leur revenait et parce qu'elles accordaient une grande importance à la terre et à la femme). Dans la mesure où on s'est mis à considérer nos cultures comme barbares et nos gens comme inférieurs à l'humain et ayant besoin d'être sauvés, on a utilisé les personnes bispirituelles, les personnes de puissance, comme des exemples de notre infériorité et de notre brutalité, et une tentative délibérée a été faite pour éliminer les personnes bispirituelles.

De nos jours, les sociétés euro-occidentales modernes nous perçoivent comme des gouines, des pédés, des pervers et des gais. Dans la société autochtone, beaucoup des nôtres ont adopté ces attitudes négatives et beaucoup de personnes bispirituelles ont été exclues de leur propre communauté. Cependant, nous, en tant que personnes bispirituelles, sommes déterminées à revendiquer la place qui nous revient dans le cercle du peuple autochtone.

Autochtones gais et lesbiennes, berdaches, Winkte, personnes bispirituelles, Ogoke, nous ne partirons pas. Nous avons toujours été là et nous serons toujours là, aussi longtemps qu'il y aura des Autochtones.

Le titre de ce guide, *Nous faisons partie d'une tradition*, a été inspiré de l'exposé présenté par Susan Beaver à la Commission royale sur les peuples autochtones en 1992. En tant que personnes bispirituelles, nos rôles traditionnels ont été éradiqués de façon systématique

 L'auteur de ces lignes est Gilbert Deschamps, coordonnateur de projet Mino-B'maadiziwin, 2-Spirited People of the 1st Nations. Gilbert Deschamps est une personne bispirituelle membre de la Première Nation Opwaaganising (Red Rock).

par ceux qui nous ont colonisés et ont été en général ignorés par la plupart des dirigeants autochtones, des aînés et des communautés. La vision que nourrissent les fondateurs de *2-Spirited People of the 1st Nations* est la revendication de nos traditions et de la place qui nous revient dans la communauté autochtone. Ce guide est un petit pas vers la réalisation de ce rêve

Le présent manuel est une traduction modifiée, pour la région du Québec, du document « We are Part of a Tradition » produit en 1998 par la « 2-Spirited People of the 1st Nations ». Ce projet s'inscrit dans le cadre du plan d'action 2002-2005 du Cercle de l'Espoir, stratégie des Premières Nations et des Inuits du Québec contre le VIH/sida. A travers ce document, la CSSSPNQL souhaite participer à la démystification de l'homosexualité dans les communautés autochtones et, ce faisant, combattre la propagation du VIH/sida au sein de nos Nations. Nous pensons qu'une meilleure connaissance de la culture de nos ancêtres permettra de combattre les préjugés entourant la bispiritualité. Nous espérons également ouvrir les discussions et susciter de l'intérêt pour ce sujet trop souvent ignoré.

Les objectifs de ce manuel sont les suivants :

- 1) Servir de guide d'instructions pour aider les gens à animer des ateliers sur les personnes bispirituelles adaptés à leur culture.
- 2) Donner de l'information sur les personnes bispirituelles, c'est-à-dire enseignements, histoire, spiritualité, etc.
- 3) Discuter de l'homophobie, des préjugés et du sida, ainsi que de leurs interactions.

Il importe de souligner que les éléments décrits dans ce manuel ne reflètent forcément pas la culture de *toutes* les Premières Nations. En effet, chaque Nation présente ses propres caractéristiques et conçoit à *sa manière* la différence des genres. En particulier, ce manuel ne prétend pas donner d'information sur la culture inuite. La réalité des Inuits ne saurait être confondue avec celle des Premières Nations et il est peu probable que la notion de bispiritualité, telle que décrite dans ce manuel, soit présente dans les communautés inuites. La question de la conception inuite de la différence des genres pourrait faire l'objet d'une recherche et d'un manuel en soit. Tout en respectant la grande diversité des Nations autochtones du Québec et du Canada, nous espérons donc tout simplement inviter nos lecteurs à une réflexion sur la place des personnes bispirituelles dans leur propre communauté.

Les vues exprimées dans ce rapport sont celles des auteurs uniquement et ne représentent pas nécessairement la position officielle de la CSSSPNQL et de nos bailleurs de fonds.

TERMINOLOGIE DE BASE

Il est important à ce point-ci d'établir une certaine terminologie de base afin de donner un encadrement à la matière traitée dans ce manuel.

Hétérosexisme

L'hétérosexisme est la croyance erronée de la société, selon laquelle tout le monde est et doit être hétérosexuel, et l'acceptation sous-entendue de la domination par l'oppression personnelle, culturelle, politique et institutionnelle des lesbiennes, gais et personnes bisexuelles. L'hétérosexisme se caractérise par un contexte politique dans lequel on présente l'hétérosexualité comme naturelle, morale, sensée et supérieure à toute option non hétérosexuelle. Il résulte de ce raisonnement une mentalité voulant que les hétérosexuels bénéficient à juste titre de privilèges tels que la puissance politique, la liberté sexuelle, l'approbation de la religion, la rectitude morale, la validation culturelle, la non-ingérence psychiatrique et juridique, des avantages professionnels et fiscaux, la liberté d'avoir ou d'adopter des enfants et d'élever des familles, la protection par la loi, des recours contre les méthodes d'embauche injustes, la représentation publique et la validation dans les industries des médias et du divertissement ainsi que le droit de participer à des cérémonies autochtones et à des événements culturels, pour n'en nommer que quelques-uns.

Une illustration de la pensée hétérosexiste est de demander à une femme ce que son petit ami ou son mari fait dans la vie, en supposant ainsi qu'elle est hétérosexuelle. Si elle est lesbienne, elle a été marginalisée. L'utilisation du terme *partenaire*, au lieu de termes liés à un sexe en particulier, comme petit ami ou petite amie est respectueuse, non hétérosexiste et n'exclut personne.

L'homophobie, la lesbophobie et la biphobie résultent de l'hétérosexisme. L'hétérosexisme est le cadre politique d'où naissent et se développent l'homophobie, la lesbophobie et la biphobie.

Homophobie

AGRESSION HOMOPHOBIE :

Violence physique envers les gais et les lesbiennes causée par des sentiments homophobes ou lesbophobes, qui se traduit souvent par de graves blessures physiques et psychologiques allant jusqu'à entraîner la mort.

Par le passé, on a utilisé le terme *homophobie* pour décrire également la crainte ou la haine des lesbiennes. Cela perpétue l'invisibilité des lesbiennes, leurs expériences étant différentes de celles des gais.

L'homophobie est la crainte ou la haine des hommes qui aiment des hommes et qui ont des relations intimes avec eux. Les hommes qui jouent le rôle masculin si valorisé par la société récoltent toutes sortes de récompenses, en particulier le pouvoir d'influence et l'absence de la peur

d'être agressé par des homophobes. L'homophobie oblige les hommes hétérosexuels et les hommes homosexuels qui ont intériorisé l'homophobie à obéir à une ligne de conduite rigide. De l'homophobie découle l'obligation de se protéger contre la perte de la masculinité par une surveillance de soi et des autres. Les hommes sont souvent amplement récompensés pour leur comportement homophobe. La masculinité est perçue par la société comme un résultat naturel du fait d'être mâle; de plus, entretenir la perception de virilité dépend du maintien d'un comportement masculin défini par la culture, sans quoi un homme peut cesser d'être un « homme ». Souvent, les garçons subiront la pression de leurs pairs ou de leur famille pour ne pas agir comme des « poules mouillées ». On peut les inciter à commettre des actes de violence ou de cruauté pour paraître forts, sans peur et virils, parce qu'ils savent ce qui leur arrivera s'ils sont accusés d'être un « efféminé », un « pédé » ou un « gai ».

Le fait de ne pas être un homme ou de ne pas être « masculin » signifie être étiqueté de l'opposé binaire femme/féminin et cela représente une grave baisse de considération dans une société patriarcale (dominée par les hommes). Les homophobes agiront souvent de façon violente même lorsqu'ils sont en présence d'un homme perçu comme gai, parce qu'ils croient que l'homosexualité est contagieuse. Il existe des tabous concernant les contacts physiques entre hommes, en particulier en public, ce qui démontre l'enracinement de l'homophobie dans la culture nord-américaine et euro-canadienne.

Lesbophobie

Lesbophobie est un terme qui a été créé pour décrire la forme distincte d'oppression que vivent les lesbiennes et les manières différentes par lesquelles la crainte et la haine sont exprimées envers les lesbiennes par rapport au type d'oppression vécu par les gais. Ainsi, la lesbophobie est la crainte ou la haine des femmes qui aiment des femmes et qui ont des relations intimes avec d'autres femmes.

Un exemple de lesbophobie serait la remarque « elle a juste besoin de se faire sauter », qui est non seulement lesbophobe, mais aussi sexiste et haineuse envers les femmes. Cela laisse entendre que ce dont une femme a besoin pour la remettre à sa place ou pour la « redresser » est d'être violée. Les lesbiennes sont également plus à risque d'être économiquement désavantagées, puisque le total des revenus combinés de deux femmes qui vivent ensemble sera fort probablement largement inférieur à celui d'un couple d'hétérosexuels. Tandis que deux gais qui vivent ensemble feront fort probablement plus d'argent, avec leurs deux revenus combinés, que le couple hétérosexuel moyen, puisque les hommes sont mieux payés que les femmes.

En plus de la persécution, on a effacé les lesbiennes de l'histoire, on a nié leur culture et leur histoire et on a passé sous silence leur expérience dans des proportions beaucoup plus grandes que pour les gais. Les lesbiennes n'ont jamais eu et n'ont toujours pas la puissance économique et culturelle que les gais possédaient et possèdent encore. Toutes les lesbiennes subissent non seulement la lesbophobie, mais aussi le sexisme. Leur oppression est donc deux fois plus grande que celle des gais de race blanche. De plus, si elle est une lesbienne de couleur (noire ou autochtone, etc.), son oppression est encore

multipliée. Le comportement lesbophobe est souvent accompagné d'un comportement sexiste. Le lesbianisme était et est encore utilisé par la culture pornographique masculine hétérosexuelle dans un but d'excitation, ce qui renforce le principe selon lequel les femmes sont là pour être sexuellement disponibles et accessibles aux hommes, même si elles sont lesbiennes.

Biphobie

La biphobie est la haine ou la crainte des personnes qui aiment les personnes des deux sexes et qui ont des relations intimes avec elles.

La discrimination à laquelle font face les bisexuels est différente de la discrimination que vivent les gais et lesbiennes. Un exemple de biphobie serait la mentalité selon laquelle la bisexualité est seulement une étape ou un processus d'expérimentation, donc une personne est soit gaie, soit hétérosexuelle mais jamais les deux à la fois. La biphobie provient de la société hétérosexuelle mais aussi des communautés gaies et lesbiennes. Certains gais et certaines lesbiennes perçoivent parfois les bisexuels comme des « traîtres » et on exerce souvent des pressions sur eux afin qu'ils « choisissent une sexualité ». Le principe sous-jacent est que la bisexualité n'existe pas vraiment. Cette façon de penser est discriminatoire et nie la bisexualité.

Privilèges hétérosexuels

1. Le droit de s'embrasser ou de se témoigner de l'affection dans la rue.
2. Le droit de parler de sa relation.
3. Le droit de ne pas remettre en question sa normalité.
4. Le droit de démontrer ouvertement sa douleur lorsqu'une relation prend fin.
5. Le droit d'avoir des enfants sans aucun questionnement.
6. Le droit de chercher ouvertement un appartement avec l'être cher.
7. Le droit d'être approuvé par sa religion.
8. Le droit d'être accepté socialement par l'entourage, par les voisins.
9. Le droit de se sentir à l'aise à l'école des enfants, avec leurs professeurs et au cours des activités scolaires.
10. Le droit de s'habiller sans se préoccuper de ce que cela représente.
11. Le droit d'avoir des beaux-parents.
12. Le droit de ne pas avoir à cacher les amis et les activités sociales du milieu homosexuel.
13. Le droit de ne pas être irrité (ou de ne pas se sentir exclu) par les médias qui présentent l'hétérosexualité comme modèle exclusif.
14. Le droit de partager les jours de congé avec son partenaire et la famille.
15. Le droit de parler ouvertement de politique sans craindre que quelqu'un lise entre les lignes.
16. Le droit que ses enfants se sentent à l'aise avec leurs amis – et qu'ils se sentent à l'aise d'amener leurs amis à la maison.
17. Le droit à l'aide à la famille.

18. Le droit d'avoir accès à des comédies de situation, des chansons, des livres, etc. où votre préférence sexuelle est le noyau central de l'intrigue.
19. Le droit de vivre dans le Canada rural et d'avoir accès à des bibliothèques, des instituts d'art, des stations de radio, des films, etc. véhiculant uniquement l'hétérosexualité.
20. Le droit de bénéficier de l'assurance santé grâce aux avantages liés à l'emploi du conjoint ou du partenaire ou à son régime de soins médicaux.
21. Le droit de ne pas avoir à expliquer sa préférence sexuelle.
22. Le droit de retourner dans sa communauté autochtone avec son partenaire et de ne pas craindre pour sa propre sécurité ou pour celle de son partenaire.
23. Le droit de ne pas se sentir obligé d'avoir à réfuter les mythes de votre hétérosexualité.
24. Le droit de ne pas craindre que sa sexualité puisse devenir le point de mire d'une campagne de diffamation qui pourrait avoir des répercussions sur la garde de son enfant, sur l'emploi qu'on désire, sur la maison qu'on aimerait acheter, sur la façon dont les voisins, les amis et la famille nous traitent.

RÉSUMÉ DES DROITS DES GAIS ET DES LESBIENNES SELON CHAQUE ADMINISTRATION DU CANADA

Fédéral

Le gouvernement fédéral n'en appellera pas du récent jugement de la Cour d'appel de l'Ontario qui autorise le mariage entre personnes de même sexe et préparera un projet de loi qui autorisera les institutions religieuses à sanctifier le mariage comme elles le souhaitent. Cette même loi reconnaîtra l'union des personnes de même sexe. Elle sera présentée à la Cour suprême, puis amenée en Chambre des communes où elle sera soumise au vote libre des député-es. Le Canada deviendrait ainsi le troisième pays à autoriser les unions de personnes de même sexe, après les Pays-Bas et la Belgique.

En 1992, le gouvernement fédéral a retiré l'interdiction pour les gais et lesbiennes de servir dans l'armée, à la suite d'une contestation devant les tribunaux dans Douglas c. Canada.

En 1995, le gouvernement fédéral a modifié le *Code criminel* afin d'accroître la sévérité des sanctions pour les crimes motivés par la haine selon certains motifs, dont l'orientation sexuelle. Cela signifie que des sanctions plus sévères seront maintenant imposées pour les crimes motivés par la haine, comme la violence envers les gais et lesbiennes.

En 1996, le gouvernement a modifié la *Loi canadienne sur les droits de la personne* afin d'interdire de façon explicite la discrimination fondée sur l'orientation sexuelle.

En juin 1996, le gouvernement fédéral a donné suite à la décision d'un tribunal des droits de la personne dans Moore & c. Canada et a accordé à ses employés beaucoup des avantages consentis aux conjoints homosexuels. Cette mesure ne s'applique toujours pas à un certain nombre d'avantages, comme les prestations de retraite. De plus, la common law du gouvernement fédéral interdit encore les mariages homosexuels.

En 1996, la Cour suprême de la Colombie-Britannique a jugé dans la cause Little Sisters Book and Art Emporium c. Canada que Douanes Canada exerce une discrimination systématique envers tout matériel importé au Canada destiné aux gais et lesbiennes.

Certaines mesures sont prévues pour le partenaire de même sexe d'une lesbienne ou d'un gai canadien désirant immigrer au Canada, bien que les gais et lesbiennes n'aient pas encore le « droit automatique » acquis aux hétérosexuels désirant parrainer un conjoint ou un fiancé du sexe opposé.

Alberta

L'Alberta n'a pas encore modifié sa législation sur les droits de la personne afin d'interdire la discrimination envers les gais, les lesbiennes et les bisexuels.

En 1991, le Kings College a renvoyé l'employé gai Delwin Vriend, alléguant que la poursuite de son emploi violait leur politique religieuse contre l'homosexualité. Vriend a intenté une contestation judiciaire afin qu'on inscrive l'« orientation sexuelle » dans la *Individual Rights Protection Act* de l'Alberta. Il a remporté la victoire devant la Cour du Banc de la Reine d'Alberta, mais cette décision a été renversée par le tribunal d'appel de l'Alberta en 1996, qui statuait que le gouvernement de l'Alberta avait le droit d'exclure les gais et les lesbiennes des mesures visant la protection des droits de la personne. La cause Vriend c. Alberta a été portée en appel à la Cour suprême du Canada. Le 2 avril 1998, la Cour suprême a statué en sa faveur.

Récemment, le gouvernement de l'Alberta a annoncé que les gais, les lesbiennes et les bisexuels ne seraient plus admissibles à devenir parents de famille d'accueil. Cette décision est contestée par une mère de famille d'accueil lesbienne, M^{me} « T ».

Colombie-Britannique

Le 8 juillet 2003, la Cour d'appel de la Colombie-Britannique a ordonné à la province de commencer à émettre immédiatement des licences de mariage aux couples de même sexe. La C.-B. devient donc la deuxième province canadienne à reconnaître le droit de se marier aux couples de même sexe. Pour plus d'information : www.egale.ca

En 1992, la Colombie-Britannique a modifié sa législation sur les droits de la personne afin d'inclure l'orientation sexuelle comme motif prohibé de discrimination.

Le gouvernement de la Colombie-Britannique accorde maintenant à ses employés les mêmes avantages que ceux consentis aux conjoints hétérosexuels.

La *Health Care (Consent) and Care Facility (Admission) Act* visait à permettre aux gais, lesbiennes et bisexuels de prendre des décisions médicales au nom d'un partenaire de même sexe frappé d'incapacité, mais cette mesure législative n'est pas encore en vigueur.

Les lois de la Colombie-Britannique concernant l'adoption ont été modifiées en novembre 1996 afin de permettre aux couples homosexuels d'adopter. Le gouvernement de la Colombie-Britannique a modifié la définition de « conjoint » dans la *Family Relations Act* et la *Family Maintenance Enforcement Act* afin d'accorder aux couples homosexuels les mêmes droits et responsabilités de garde et de soutien alimentaire que ceux accordés aux couples hétérosexuels et de permettre aux couples de même sexe de conclure des ententes relatives à la cohabitation et au partage des biens. Le gouvernement de la Colombie-Britannique a récemment annoncé qu'il procédera à une révision de la législation provinciale pour éliminer toute discrimination envers les couples homosexuels.

La commission scolaire de Surrey est actuellement poursuivie devant les tribunaux parce qu'elle interdit les ressources scolaires gaies et lesbiennes.

La Colombie-Britannique fait des démarches pour ajouter l'« identité sexuelle » à sa législation sur les droits de la personne afin de protéger de façon explicite les transgendéristes contre la discrimination.

Manitoba

Le Manitoba a inclus l'« orientation sexuelle » dans sa législation sur les droits de la personne comme motif prohibé de discrimination en 1987. Jusqu'ici, le gouvernement n'a fait aucune démarche pour reconnaître les couples homosexuels de façon égale selon la loi provinciale, bien que le tribunal d'appel du Manitoba ait statué en 1995 dans Vogel c. Manitoba qu'il est discriminatoire de la part du gouvernement de refuser des avantages liés à l'emploi équivalents à ses employés gais et lesbiennes.

Nouveau-Brunswick

Le Nouveau-Brunswick a modifié en 1992 sa législation sur les droits de la personne afin d'interdire la discrimination fondée sur l'orientation sexuelle. Le gouvernement du Nouveau-Brunswick accorde maintenant à ses employés lesbiennes et gais les mêmes avantages liés à l'emploi qu'à tous ses autres employés. En matière de droit de la famille, la législation provinciale n'accorde pas encore aux gais et aux lesbiennes des droits et responsabilités équivalents à ceux des autres citoyens.

Terre-Neuve

La *Human Rights Act* de Terre-Neuve n'interdit pas encore la discrimination envers les gais, lesbiennes et bisexuels. Le gouvernement de Terre-Neuve s'est engagé publiquement à modifier la législation afin d'interdire la discrimination fondée sur l'orientation sexuelle. Une cour de Terre-Neuve a statué que l'« orientation sexuelle » devait être inscrite dans la *Human Rights Act* de Terre-Neuve, mais cette décision a été contestée par le gouvernement. Cet appel est en attente d'une décision de la Cour suprême du Canada pour un cas similaire concernant la législation de l'Alberta sur les droits de la personne.

Nouvelle-Écosse

En 1991, la Nouvelle-Écosse a modifié sa législation sur les droits de la personne afin d'interdire la discrimination fondée sur l'orientation sexuelle. Le gouvernement de la Nouvelle-Écosse accorde maintenant les avantages liés à l'emploi aux gais, aux lesbiennes et aux bisexuels employés par le gouvernement. En matière de droit de la famille, la législation provinciale n'accorde pas encore aux gais et aux lesbiennes des droits et responsabilités équivalents à ceux des autres citoyens.

Territoires du Nord-Ouest

La législation sur les droits de la personne des Territoires du Nord-Ouest n'interdit pas encore la discrimination fondée sur l'orientation sexuelle, bien que les gais, lesbiennes et bisexuels travaillant dans des domaines de juridiction fédérale soient protégés par la récente modification apportée à la *Loi canadienne sur les droits de la personne*. Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest accorde maintenant aux lesbiennes et aux gais employés par le gouvernement des avantages liés à l'emploi équivalents à ceux des autres citoyens.

Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest procède actuellement à la révision de sa législation en matière de droit de la famille. La toute récente organisation de défense des droits des gais, lesbiennes et bisexuels, *Out North*, s'est déclarée en faveur de changements à la définition de « conjoint » afin que celle-ci englobe les couples de même sexe.

Ontario

L'Ontario émet des licences de mariage aux couples de même sexe depuis que la Cour d'appel de l'Ontario le lui a ordonné le 10 juin 2003. Depuis, des centaines de couples de même sexe y compris de la C.-B., d'autres provinces et du monde entier se sont mariés en Ontario. Pour plus d'information : www.egale.ca

Le gouvernement de l'Ontario accorde maintenant aux lesbiennes et aux gais employés par le gouvernement des avantages liés à l'emploi équivalents à ceux des autres citoyens.

La *Loi sur la prise de décisions au nom d'autrui* et la *Loi sur le consentement au traitement* ont été modifiées afin de permettre aux gais, lesbiennes et bisexuels de prendre des décisions médicales au nom d'un partenaire de même sexe frappé d'incapacité.

Les tribunaux de l'Ontario ont statué que la définition de « conjoint » de la loi provinciale sur l'adoption devait être modifiée afin de permettre aux gais et aux lesbiennes d'adopter les enfants de leur partenaire.

Le tribunal d'appel de l'Ontario a également statué que les dispositions relatives à la pension versée à un conjoint devaient s'appliquer de façon égale aux gais et aux lesbiennes. Cette décision est actuellement en appel à la Cour suprême du Canada.

Île-du-Prince-Édouard

La législation sur les droits de la personne de l'Île-du-Prince-Édouard n'interdit pas encore la discrimination fondée sur l'orientation sexuelle. Le gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard a récemment fait connaître son intention de procéder à la révision de sa loi sur les droits de la personne (la *Human Rights Act*) afin d'aborder les questions relatives aux pertes d'emploi pour des raisons d'opinion politique; on s'attend à ce que les organismes communautaires exercent des pressions pour que des modifications soient ajoutées pendant le processus d'examen de façon à interdire la discrimination envers les gais, les lesbiennes et les bisexuels. Une lettre du Premier ministre de l'Île-du-Prince-Édouard révèle l'intention d'inclure l'« orientation sexuelle » dans cette loi.

Saskatchewan

La Saskatchewan a inclus en 1993 l'« orientation sexuelle » dans sa législation sur les droits de la personne en tant que motif prohibé de discrimination. Dans certaines sociétés d'État provinciales, on accorde aux conjoints homosexuels les mêmes avantages que ceux consentis aux conjoints des autres employés, mais aucune démarche n'a encore été faite par le gouvernement pour reconnaître de façon égale les couples homosexuels devant la loi provinciale.

Territoire du Yukon

Le Territoire du Yukon a modifié en 1987 sa législation sur les droits de la personne afin d'interdire la discrimination fondée sur l'orientation sexuelle. Le gouvernement du Territoire du Yukon accorde aux lesbiennes et gais employés par le gouvernement des avantages liés à l'emploi équivalents à ceux accordés aux autres employés du gouvernement. En matière de droit de la famille, les autres lois territoriales n'accordent pas encore aux gais et aux lesbiennes de droits et responsabilités équivalents à ceux des autres citoyens.

Adapté d'écrits rédigés par EGALÉ (Equality for Gays and Lesbians Everywhere), Ottawa (Ontario).

LA LEGISLATION QUEBECOISE EN MATIÈRE DE DROIT DES GAIS ET LESBIENNES

Conjoints de faits

Résumé:

Le gouvernement du Québec a adopté en juin 1999 une loi qui accorde les mêmes droits et n'impose pas de démarche d'inscription générale à faire pour les conjoints gais ou les conjointes lesbiennes. C'est le cadre régulier de chaque loi qui s'applique. Gais et lesbiennes agiront de la même façon que les conjoints de fait, qu'il s'agisse d'impôt, d'assurance automobile, de sécurité du revenu ou de la rente du conjoint survivant.

Depuis le 16 juin 1999, les conjoints de même sexe sont considérés comme conjoints de fait au même titre que les couples hétérosexuels. Vous avez donc les mêmes droits, les mêmes obligations et les mêmes privilèges. Tout d'abord, faisons un petit historique :

18 juin 1998 : Le gouvernement du Québec annonce son intention de reconnaître les unions de fait entre conjoints de même sexe et le 21 octobre 1998, pour marquer l'importance de cette reconnaissance, le Premier ministre, M. Lucien Bouchard, présente lui-même l'avant-projet de loi modifiant diverses dispositions législatives concernant les conjoints de fait.

6 mai 1999 : Mme Linda Goupil, ministre de la Justice, procureure générale du Québec et ministre responsable de la condition féminine, présente à l'Assemblée nationale le projet de loi 32, une loi omnibus qui vient modifier toutes les lois et tous les règlements contenant une définition de conjoints de fait. Cette loi sera adoptée à l'unanimité par l'Assemblée nationale le 10 juin 1999.

16 juin 1999 : La loi est officiellement sanctionnée.

Changements apportés par la loi

La loi 32 vient changer 28 lois et 11 règlements impliquant différents ministères. Ce sont les lois et les règlements qui contiennent une définition de conjoints de fait. La loi 32 inclut expressément la notion de conjoints de faits de même sexe. Ainsi, les couple homosexuels, gais et lesbiennes, se voient conférer les mêmes avantages et devront assumer les mêmes obligations que les conjoints de sexe différents. Les principales lois touchées sont : Loi sur l'impôt, Loi sur régime des rentes du Québec, Loi sur l'assurance automobile, Loi sur les normes du travail, Loi sur l'aide financière aux études, Loi sur le soutien du revenu et favorisant l'emploi et la solidarité sociale. Le Québec est la première société nord-américaine à abolir dans ses lois toute distinction sur l'orientation sexuelle. Il y a peu d'endroits au monde où l'on va aussi loin dans la reconnaissance des droits des conjoints de même sexe. Rappelons que le gouvernement québécois reconnaît les mêmes avantages et les mêmes obligations aux conjoints de même sexe qu'à ceux de sexe différent.

Source : le media gay et lesbien international : www.gaisetlesbiennes.com/gais/droits.html

L'union civile entre conjoints de même sexe

Résumé:

Le 7 juin 2002, l'Assemblée nationale du Québec a adopté à l'unanimité la Loi instituant l'union civile et établissant de nouvelles règles de filiation (Projet de loi 84). Cette loi, qui est entrée en vigueur le 24 juin 2002, crée une nouvelle institution conjugale ouverte aux couples sans égard à leur orientation sexuelle et qui a tous les effets du mariage : l'union civile. La nouvelle législation apporte aussi des précisions aux règles d'adoption et fixe de nouvelles règles en matière de filiation. Elle reconnaît la compétence des notaires pour célébrer des mariages civils. Ceux-ci pourront également dissoudre les unions civiles si les deux conjoints y consentent et s'ils sont sans enfants.

En juin 2002, l'Assemblée nationale du Québec adoptait, à l'unanimité, la Loi instituant l'union civile et établissant de nouvelles règles de filiation, créant une nouvelle institution : l'union civile. Celle-ci a été conçue au bénéfice des couples, formés de personnes de sexe différent ou de même sexe, qui souhaitent s'engager publiquement à faire vie commune et à respecter les droits et les obligations qui s'y rattachent.

Avec l'union civile, la loi québécoise reconnaît désormais trois types de conjugalités : les conjoints unis dans le mariage, les conjoints de fait et les conjoints unis civilement. La Loi instituant l'union civile et établissant de nouvelles règles de filiation réaffirme le principe de l'égalité entre tous les citoyens du Québec et précise les conditions de formation, de célébration, de publicité et de dissolution de cette union ainsi que ses conséquences civiles. Quant à sa forme et à ses conséquences juridiques, l'union civile équivaut au mariage. En effet, les droits et obligations qui découlent de l'union civile sont les mêmes que ceux résultant du mariage. Cependant, il existe quelques différences entre ces deux institutions. Elles portent sur l'âge requis pour s'unir civilement, sur le sexe des conjoints et sur le processus de dissolution de l'union civile.

Les conditions de formation d'une union civile

Les personnes qui désirent s'engager dans une union civile sont soumises aux mêmes règles que pour un mariage. Elles doivent satisfaire, entre autres, aux conditions suivantes :

- Être âgées d'au moins 18 ans (l'âge requis pour se marier est 16 ans) ;
- Ne pas être proches parents (père, mère, frère, sœur, fils, fille) ;
- Être libres de tout lien matrimonial ou d'une union civile antérieurs ;
- Donner publiquement leur consentement devant un célébrant compétent et en présence de deux témoins.

Sont habilités à célébrer les unions civiles les greffiers, greffiers-adjoints, notaires et toute autre personne désignée par le ministre de la Justice, notamment des élus ou des officiers municipaux. Sont également autorisés les prêtres, rabbins, pasteurs ou ministres du culte, préalablement nommés par les différentes sociétés religieuses auxquelles ils appartiennent et autorisés par le Directeur de l'état civil. Aucun ministre du culte ne peut être contraint de célébrer une union civile si sa religion l'en empêche.

La célébration d'une union civile est soumise aux règles qui s'appliquent au mariage. Le célébrant doit procéder à la « publication des bans » 20 jours avant la date prévue pour la

célébration de l'union. Cette publication consiste à afficher, à l'endroit où se tiendra la cérémonie, les nom et domicile des futurs conjoints ainsi que la date et le lieu de leur naissance. Au moment de la célébration, les conjoints, le célébrant et les témoins doivent signer une déclaration d'union civile. Celle-ci est ensuite transmise au Directeur de l'état civil qui dresse l'acte d'union civile et inscrit l'union au registre de l'état civil.

La loi n'exige pas que les futurs conjoints soient résidents du Québec pour s'unir civilement. Des étrangers peuvent donc célébrer leur union au Québec. Un citoyen du Québec peut également s'unir avec une personne non-résidente.

Les effets de l'union civile

L'union civile prend effet dès sa célébration. Les personnes unies civilement ont une obligation mutuelle de respect, de fidélité, de secours et d'assistance. Elles sont tenues de faire vie commune comme les époux. Elles ont également les mêmes droits et les mêmes obligations que les personnes mariées en ce qui concerne notamment :

Le choix et la protection de la résidence familiale ;

La constitution d'un patrimoine familial qui sera partagé quand l'union civile prendra fin ;

Une prestation compensatoire pour la contribution à l'enrichissement du patrimoine de l'autre conjoint au moment de la cessation de l'union civile ;

La reconnaissance du conjoint survivant comme successible en cas de dévolution légale de la succession du conjoint défunt ;

La direction de la famille, l'exercice de l'autorité parentale et la contribution aux charges du ménage ;

L'obligation alimentaire mutuelle ;

La perception d'une pension alimentaire par le ministère du Revenu.

Comme pour le mariage, les futurs conjoints peuvent choisir l'un des trois régimes matrimoniaux en vigueur au Québec : la société d'acquêts, la séparation de biens ou la communauté de biens. Les conjoints qui n'ont pas déterminé leur régime d'union civile sont, par défaut, soumis au régime de la société d'acquêts. Un couple qui désire s'unir civilement peut aussi créer son propre régime d'union civile en décidant, par exemple, que seule une partie des biens sera reconnue comme des acquêts tandis que le reste des biens sera régi par les règles de la séparation de biens. Tous les régimes doivent faire l'objet d'un contrat notarié. Toutefois, peu importe le régime choisi par les conjoints, ils ne peuvent se soustraire à certaines dispositions comme celles régissant le patrimoine familial, la résidence familiale ou l'exercice de l'autorité parentale.

La dissolution de l'union civile

L'union civile qui n'est pas contractée selon les prescriptions de la loi pourra être déclarée nulle. La nullité de l'union civile emporte les mêmes effets que la nullité du mariage. L'union civile se dissout par le décès de l'un des conjoints, par un jugement du tribunal ou par une déclaration commune des conjoints, reçue devant notaire. Pour se prévaloir du mode de dissolution par déclaration commune, la loi impose comme condition aux conjoints unis civilement qu'ils aient préalablement réglé toutes les conséquences de la dissolution, notamment le partage du patrimoine ainsi que le paiement d'aliments dans un acte notarié, et qu'ils n'aient pas d'enfants communs. La dissolution de l'union civile ne prive pas les enfants des avantages qui leur sont assurés par la loi ou par le contrat

d'union civile. Elle ne met pas non plus un terme aux droits ni aux devoirs des parents envers leurs enfants.

Être parent dans une union civile

La filiation est le lien de parenté qui unit un enfant à ses parents. Sur le plan légal, il faut que cette filiation soit clairement établie pour que les droits et les obligations qui en découlent soient reconnus. La filiation peut être établie soit par le sang, soit par la loi dans le cas de présomption de paternité et de procréation assistée, soit par jugement d'adoption. Ainsi, afin de ne pas défavoriser les enfants d'un couple formé de personnes du même sexe, la Loi instituant l'union civile et établissant de nouvelles règles de filiation établit entre ces derniers et les enfants issus de leur projet parental un lien de filiation qui leur confère les mêmes droits et les mêmes obligations que ceux de la filiation par le sang. Au bénéfice des couples de même sexe et pour les mêmes raisons, la nouvelle loi précise également les règles de l'adoption.

La procréation naturelle

Si un enfant naît par procréation naturelle dans un couple marié, uni civilement ou en union de fait, un lien de filiation est établi avec chacun des conjoints. C'est ce qu'on appelle la filiation par le sang. Si le couple est marié ou vit en union civile, le conjoint de la mère est présumé être le père de l'enfant et l'un des parents peut déclarer, pour les deux, la filiation au directeur de l'état civil. C'est la présomption de paternité.

La procréation assistée

Si un enfant naît par procréation assistée dans un couple composé de personnes de sexe différent, que celles-ci soient mariées, en union civile ou en union de fait, un lien de filiation est établi avec chacun des conjoints. Si le couple est marié ou vit en union civile, il y a présomption de paternité. Ainsi, le conjoint de la mère est présumé être le père de l'enfant et l'un des parents peut déclarer, pour les deux, la filiation au Directeur de l'état civil. La loi prévoit que la personne étrangère au projet parental qui fournit ses gamètes (spermatozoïdes ou ovules) pour le réaliser ne peut réclamer un lien de filiation avec l'enfant issu de la procréation assistée. Si, dans le projet parental, l'apport de gamètes se fait par relation sexuelle, la personne qui fait cet apport dispose d'un délai d'un an pour demander qu'un lien de filiation soit établi entre elle et l'enfant né à la suite de cet apport. Pendant cette période, le ou la conjointe de la femme qui a donné naissance à l'enfant ne peut s'opposer à l'établissement de ce lien de filiation, même si c'est son nom qui apparaît comme « coparent » sur l'acte de naissance de l'enfant. Si l'enfant naît dans un couple composé de deux femmes, qu'elles vivent en union civile ou en union de fait, un lien de filiation est établi avec chacune des conjointes. Elles sont alors désignées comme les mères de l'enfant. Si le couple s'est uni civilement, la conjointe de la femme qui a donné naissance à l'enfant est présumée être l'autre parent et l'une d'elles peut déclarer au Directeur de l'état civil la filiation à l'égard de l'autre. Cette filiation confère les mêmes droits et les mêmes obligations que la filiation par le sang. Ceux que la loi attribue spécifiquement au père sont attribués à celle des deux femmes qui n'a pas donné naissance à l'enfant. Toutefois, si la naissance de l'enfant ne découle pas d'un projet parental commun ou d'une procréation assistée, la personne mariée ou unie civilement à la femme qui lui a donné naissance peut contester la filiation ou désavouer l'enfant. En regard de l'enfant né avant l'adoption de la Loi instituant l'union civile et établissant les nouvelles règles de filiation, celle-ci prévoit une procédure pour ajouter à son acte de

naissance le nom de la personne unie civilement à celle qui lui a donné naissance. Pour cela, il faut que cet enfant soit le fruit d'un projet parental commun et que la mère dont le nom apparaît sur l'acte de naissance consente à cette inscription. Si l'enfant est âgé de plus de 14 ans, son consentement est également requis.

Les personnes intéressées à faire une déclaration tardive de filiation peuvent le faire gratuitement avant le 30 juin 2005. Après cette date, des frais seront imposés et une publication devra être faite par le Directeur de l'état civil. On peut se procurer des formulaires de déclaration tardive de filiation dans les bureaux du Directeur de l'état civil.

L'adoption

Lorsqu'un couple marié, en union civile ou en union de fait adopte un enfant, la filiation de ce dernier s'établit avec les deux conjoints. L'inscription à l'acte de naissance par le Directeur de l'état civil se fait sur réception du jugement d'adoption. Lorsque les parents de l'enfant adopté sont de même sexe, ils sont désignés, au registre de l'état civil, comme les pères ou les mères de l'enfant, selon le cas. Dans le cas où la loi attribue à chaque parent des droits et des obligations distincts, celui qui a un lien biologique avec l'enfant se voit accorder ceux du père s'il s'agit d'un couple d'hommes et ceux de la mère s'il s'agit d'un couple de femmes. Le conjoint adoptant a, quant à lui, les droits et les obligations que la loi attribue à l'autre parent. Lorsque aucun des parents n'a de lien biologique avec l'enfant, c'est le jugement d'adoption qui détermine les droits et les obligations de chacun.

Informations complémentaires

Pour en savoir plus, contacter *Communications Québec* :

Québec (418) 643-1344; Montréal (514) 873-2111

Ou consulter www.gaisetlesbiennes.com/gais/droits.html

LA BISPIRITUALITÉ

Le premier chapitre se concentre sur le concept de la bispiritualité. Il présente des renseignements historiques et contemporains sur les Autochtones gais et lesbiennes.


Le terme *personne bispirituelle* prend différents sens dans différents contextes. Par exemple, dans la période contemporaine, avec la venue de la libération des gais et lesbiennes, le terme *personne bispirituelle* désigne un ou une Autochtone qui s'identifie comme gai ou lesbienne. Les termes *gai* et *lesbienne* sont d'origine européenne; on leur a donc préféré le terme *personne bispirituelle*, qui correspond davantage à la culture des Autochtones gais et lesbiennes.

Lorsque les Européens sont arrivés sur l'Île de la Tortue, ils ont apporté avec eux leurs religions, leurs valeurs et leur vision du monde, qui ont eut un impact négatif sur les communautés autochtones, y compris sur l'expression de notre sexualité. Nous en sommes venus à croire que les personnes bispirituelles membres des Premières Nations sont des personnes dégoûtantes et perverses. Or, avant la colonisation, le fait d'être bispirituel représentait un cadeau rempli de promesses et de potentiel. On respectait et on honorait les personnes bispirituelles, qui étaient des visionnaires et des guérisseurs au sein de nos communautés. Nous avons redécouvert que nous continuons d'occuper une place sur le plan spirituel dans notre monde.

La culture autochtone est reconnue pour sa mise en valeur de l'équilibre et de l'harmonie dans toute la création. Aucun élément, aucune force ni aucune pulsion ne domine les autres. Le terme *personne bispirituelle* tire ses origines de la reconnaissance de la part des Premières Nations du caractère traditionnel et sacré des personnes qui maintiennent un équilibre en hébergeant à la fois l'esprit masculin et l'esprit féminin.

Certains aînés nous enseignent que les personnes bispirituelles occupent une place spéciale au sein de nos communautés. Nous croyons que les personnes bispirituelles ont des tâches et des responsabilités précises à accomplir. Parmi celles-ci, notons le counselling, la guérison, la garde du calumet, le rôle de visionnaire (voyant) et le fait de se conduire selon nos croyances, ce qui veut dire de respecter tout ce qui est vivant.

Un homme blanc a écrit au sujet des Indiens Crow en 1859 : « [...] les hommes portent la robe et assument les tâches des femmes, tandis que les femmes se changent en hommes

 Rédigé par Deschamps, Gilbert et Sheila Wahsquonaikhezhiik, *2-Spirited People of the 1st Nations*

et s'accouplent avec leur propre sexe ».¹ Chaque Nation autochtone sur l'Île de la Tortue affichait très probablement un comportement homosexuel. Sue-Ellen Jacobs (de l'Université de Washington) a étudié des documents écrits au cours des siècles derniers pour trouver des références aux gais et lesbiennes des tribus amérindiennes. Les renseignements suivants ont été découverts dans les documents écrits historiques : sur 99 tribus, 88 faisaient référence à la culture gaie, et 20 faisaient plus particulièrement référence au lesbianisme. « Onze tribus ont nié la présence d'homosexualité aux anthropologues et aux autres écrivains. Tout le déni de la présence homosexuelle provenait des tribus de la côte Est qui sont les plus rapprochées de l'Europe et qui ont eu des contacts plus longs avec les régions où la culture, chrétienne et blanche, punit sévèrement les personnes qui admettent qu'elles sont gaies. »²

Jacobs a trouvé 21 tribus qui mentionnent exactement les postes occupés par les gais. Dans 12 de ces 21 tribus, les travestis homosexuels étaient les médecins ou shamans de la tribu. Chez les Indiens Illinois, Cheyenne, Crow et Dakota, ils étaient un élément essentiel des cérémonies spirituelles; dans trois tribus, ils exerçaient des fonctions spéciales lors des funérailles; et, chez les Winnebago, ils étaient oracles. Chez les Crow, les hommes bispirituels étaient responsables de la coupe de l'arbre utilisé pour la cérémonie de la danse du soleil. C'était une fonction respectée et vitale à occuper lors de ces cérémonies.

Jonathon Katz, auteur de *Gay American History*, a regroupé les noms que les Autochtones ont utilisé pour désigner leurs membres gais. Chaque tribu utilisait ou continue d'utiliser des dénominations spéciales pour les gais et lesbiennes, qui font référence au travestisme et à des fonctions spéciales au sein de la tribu plutôt qu'à des relations homosexuelles découlant de rencontres occasionnelles. Les Navajos nomment leurs prêtres gais des *Nadle*, les Winnebago les nomment *Siange*, les Sioux Oglala nomment leur hommes magiques gais *Winkte*, les Omaha et les Ponca utilisent le mot *Mingu-ga*, les Zuni utilisent *Ko'thlama*, les Ojibwe *A-go-kwa*, les Inuits disent *Choupan*, les Kodiaks *Ke'yev* et les Absaroke du Montana utilise *Bo-te*, qui veut dire « ni femme, ni homme ». Ce ne sont que quelques exemples des dénominations données aux personnes bispirituelles chez les diverses Nations autochtones.

Le fait de nous rassembler en milieu urbain nous a permis de considérer notre sexualité d'un point de vue politique, qui permet l'autonomisation des personnes bispirituelles. La fondation d'organisations tels que *2-Spirited People of the 1st Nations* valide le rôle vital que les personnes bispirituelles occupent dans les communautés autochtones. Par le processus de décolonisation, nous cherchons, en tant que personnes bispirituelles, à récupérer nos fonctions traditionnelles au sein de nos Nations et à occuper la place qui nous revient.

¹ Denig, Edwin T., "Biography of Woman Chief," dans *Gay American History*, ed. Jonathon Katz (New York: Crowell, 1976), p. 308.

² Grahn, Judy, ed.; *Another Mother Tongue*; (Boston: Beacon Press, 1984); p. 54.

NOUS FAISONS PARTIE D'UNE TRADITION

*Rapport présenté devant la Commission royale sur les peuples autochtones
par Susan Beaver, directrice, 2-Spirited People of the 1st Nations
le 25 juin 1992, Native Canadian Centre de Toronto.*

2-Spirited People of the 1st Nations

Pour la première fois, en janvier 1989, les Autochtones gais et lesbiennes se sont réunis à Toronto en tant que communauté. Avec seulement un nombre minimum de choses en commun, nous avons procédé à la fondation de l'organisation et de notre communauté. Nous nous appelions « Les gais et lesbiennes des Premières Nations ». Pour certains, c'était la première occasion de rencontrer d'autres membres des Premières Nations. Nous avons créé notre vision :

Établir un lien entre nos identités sexuelles et nos identités comme membres de la communauté des Premières Nations;

Offrir un environnement sécuritaire à nos membres, où ils peuvent interagir et partager;

Renforcer et partager notre connaissance culturelle (particulièrement en ce qui concerne les personnes bispirituelles);

Encourager l'adoption d'une image positive des gais et lesbiennes autochtones par les autres comme par nous-mêmes en renforçant cette connaissance culturelle traditionnelle.

Lors de notre assemblée générale annuelle de 1991, les membres ont mis de côté les termes *gai* et *lesbienne* et ont épousé la tradition des personnes bispirituelles. C'est pourquoi nous sommes maintenant connus sous le nom de *2-Spirited People of the 1st Nations*. En tant qu'organisation et en tant que personnes, nous nous sommes renforcés parce que nous savions que nous avions occupé une place spéciale et sacrée dans la vie spirituelle et politique de nos Nations. Nous avons l'intention d'honorer cette tradition et nous revendiquons cette place dans la société.

Two-Spirits : la tradition

Hummingbird Society, Winkte, berdache, Ogokwe, bispirituel, le panier et l'arc : ce sont tous des symboles et des mots utilisés pour nommer les personnes sacrées connues sous le nom de gais et lesbiennes. Des Autochtones lettrés comme Paula Gunn Allen et des historiens comme Walter Williams ont pris sur eux de documenter l'existence des homosexuels dans les sociétés et les cultures des Premières Nations avant l'arrivée des

Européens à l'Île de la Tortue. Il est notoire que, avant l'arrivée des Européens, la plupart des sociétés indigènes avaient des noms pour les homosexuels; ces noms faisaient plus que nous identifier : ils reconnaissaient le caractère sacré des personnes bispirituelles. Nous étions des éléments vitaux et respectés de nos sociétés. Nous étions des médecins, des guerriers, des guérisseurs et des visionnaires. On dit que les personnes bispirituelles marcheront où tous les autres ont peur de marcher et que nous irons là où personne d'autre n'ira.

On a utilisé notre existence pour justifier la croyance à notre caractère barbare de peuples primitifs. Nous vivons maintenant les legs de cette histoire. L'homophobie n'est pas native à ce continent, mais la tolérance de la diversité l'est.

Nous faisons partie d'une tradition. Une tradition qui inclut le respect. Nous faisons partie d'une tradition qui a vu bon nombre de personnes bispirituelles assassinées par les « explorateurs ». Nous faisons partie d'une tradition qui a vu des lesbiennes arborant des triangles noirs et des hommes arborant des triangles roses cousus sur leurs vêtements rassemblés tels un troupeau et qui se dirigeaient vers la mort dans les camps de concentration de l'Allemagne nazie. Nous faisons partie d'une tradition qui a vu des religions axées sur la femme supprimées par le christianisme patriarcal.

Notre expérience

Voici quelques exemples : vous avez grandi sur la réserve, avec votre langue, avec l'alcool. Votre père a peut-être abusé de vous ou de vos frères. Vous avez peut-être grandi dans une famille d'accueil où les seules personnes que vous considériez comme vos parents ont abusé de vous de trop de façons différentes pour que vous vous en souveniez. Vous avez peut-être grandi relativement heureux, connaissant les années d'errance de l'adolescence. Vous avez peut-être grandi avec une conviction qu'on ne pouvait ni ne peut remettre en question, supprimer ou guérir : vous êtes différent. C'est peut-être un sentiment qui ne partira pas. C'est peut-être quelque chose que vous ne pouvez pas nommer. C'est peut-être quelque chose que vous n'exprimez qu'en secret, car vous savez que vous ne pouvez faire face aux conséquences si l'on vous découvre. Vous ne savez pas qui vous êtes, mais vous savez que les gens pensent que c'est mal. On parle rarement des expériences hétérosexuelles, encore moins des vôtres.

Souvent, nous grandissons sans un langage pour nous décrire : les termes *lesbienne*, *gai* ou *homosexuel* sont utilisés comme des jurons et des insultes. Sous l'influence de l'Église et des Européens, la tradition des personnes bispirituelles a été rejetée si loin que seules quelques personnes s'en souviennent et encore moins de personnes l'honorent. On ne nous soutient pas, on ne voit pas de modèles et on nous laisse à nous-mêmes pour trouver notre propre chemin. Votre vie est peut-être en danger parce que les gens « savent » ou peut-être est-ce votre santé mentale qui est en danger.

Nous avons grandi en sachant que la réserve n'est pas un endroit pour nous.

Les gais et lesbiennes se retrouvent dans des villes construites sur le racisme et nourries par l'oppression de tout ceux qui ne sont pas des hommes blancs hétérosexuels. On vous crie « Pédél » de l'autre côté de la rue. Un homme blanc se dirige vers vous et murmure « squaw ». Votre ami a été battu dans la rue et vous ne savez pas si les agresseurs n'aimaient pas les Indiens ou les pédés.

Nous ne sommes pas portés à nous tourner vers les nombreux organismes qui sont censés répondre aux besoins d'une communauté. Nos problèmes de sécurité sont bien plus sensibles. Nous savons que si nous nous introduisons dans un organisme de la « communauté gaie et lesbienne », on peut nous rejeter en raison de nos traditions trop étrangères ou de notre peau trop brune. Nous ne pouvons nous introduire dans un organisme autochtone aussi facilement que les autres, car nous ne savons pas si nous serions acceptés ou tournés en ridicule. Nous savons bien que le risque est réel.

En tant que communauté bispirituelle, nous devons guérir. Nous devons réapprendre que le fait d'être bispirituel est un honneur. Nous avons grandi avec le seul message que les gais et les lesbiennes sont des personnes malades. En raison de ce passé, nous sommes en train de reconstruire une image positive de nous-mêmes. Et si, comme dans la communauté entière des Premières Nations, les personnes bispirituelles se suicident, consomment et ont une courte espérance de vie, nous devons alors reconnaître que ce sont des symptômes d'une maladie très différente.

En tant que personnes bispirituelles, nous nous identifions très fortement à la communauté des Premières Nations. Nous sommes intéressés à l'avenir de nos Nations et nous désirons jouer un rôle actif dans cet avenir.

Les femmes et les hommes bispirituels

En tant que femmes bispirituelles des Premières Nations, vous êtes conscientes de la « triple oppression » : l'oppression des lesbiennes, des femmes et des Autochtones dans un monde qui n'honore ni les femmes ni les indigènes, dans un monde qui dit que votre sexualité n'existe pas, que c'est une phase, une menace à Dieu ou un péché. L'église a rendu le sexe sale et la femme mauvaise. On nous demande d'épouser un homme ou de subir les conséquences de notre entêtement. En tant que lesbiennes, nous comprenons notre sexualité dans un contexte social, politique, historique et culturel.

En tant qu'hommes bispirituels, vous savez qu'il n'y pas de place pour votre vie dans la réserve. On n'y tolère pas votre sexualité et bon nombre d'hommes bispirituels laissent la réserve pour se diriger vers les centres urbains où ils peuvent s'exprimer. Bon nombre d'hommes vivent une double vie : la bisexualité sur réserve est plus répandue que l'on pense. Si vous êtes suffisamment forts pour être qui vous êtes, on vous ridiculise ou on vous attaque, ou bien on réfère à vous encore une fois comme « différents ».

« L'orientation sexuelle »

Dans la tradition européenne que nous avons tous connue, on considère notre sexualité comme une névrose psychologique dont on peut guérir, comme le résultat d'une mère dominatrice et d'un père faible, comme un choix que l'on fait, un péché, une menace à tout ce qui est « moral » et « bien » dans notre monde et, maintenant, comme un problème génétique.

Nous ne choisissons pas notre sexualité; c'est notre sexualité qui nous a choisi. Il y a une raison pour laquelle le Créateur nous a créé différent et spécial. Nos vies sont radicalement différentes de celle des Autochtones « straight ». En tant qu'Autochtones, nous comprenons que nous avons été opprimés et que nous croyons que le Canada n'est pas l'un de meilleurs endroits pour vivre au monde. Nous comprenons également que les Autochtones hétérosexuels jouissent de plus de privilèges que nous, personnes bispirituelles, dans la société. Le fait d'être bispirituel ne se limite pas à qui couche avec vous. Nous sommes une communauté entre nous et pour les nôtres. Notre façon de parler, d'interagir entre nous, de voir le monde et d'expérimenter la vie est différente des autres membres des Premières Nations.

Les hétérosexuels épousent la personne qu'ils veulent et cela est célébré, sanctionné et même encouragé par une sorte de propagande. Nos relations sont tout à fait différentes : nous ne voulons pas être considérés exactement comme un couple hétérosexuel où les partenaires seraient simplement de même sexe. Nous sommes libres de définir nos relations comme monogames ou non monogames, sadomasochistes ou conventionnelles ou de toute autre manière qui nous convient. En Ontario, il est illégal de faire preuve de discrimination envers une personne en raison de son orientation sexuelle. Cependant, cette loi est la seule qui nous protège : la plupart des lois du Canada sont discriminantes à notre égard en raison des hypothèses sur les personnes qu'elles visent, du langage utilisé et des « valeurs » qu'elles désirent renforcer.

Le syndrome d'immunodéficience acquise (sida)

Dans la plupart des langues autochtones, on ne peut traduire le terme *sida*. Dans certains cas, on y réfère comme « la maladie sans nom ».

Des faits sur le sida

- ❖ Le sida n'est pas une maladie de l'homme blanc.
- ❖ Le sida n'est pas une peste gaie.
- ❖ La phobie du sida et l'hystérie qui l'entoure sont la création des médias homophobes et mal informés.
- ❖ Le sida n'est pas la même chose que le VIH.

- ❖ On trouve le sida chez les personnes des deux sexes, de toutes les orientations sexuelles, de toutes les classes économiques et de toutes les cultures.
- ❖ On ne peut pas attraper le sida en touchant, en serrant dans ses bras ou en embrassant sur la joue une personne séropositive ou sidéenne.
- ❖ Les leaders des communautés des Premières Nations continuent de vivre dans le déni et refusent d'admettre que nos gens meurent du sida; ils ont toujours été incapables de réagir.
- ❖ Les membres des Premières Nations sont exposés à la transmission du virus du VIH en raison de réalités comme l'abus d'alcool, l'utilisation de drogues intraveineuses et le taux élevé de MTS et de grossesses à l'adolescence.
- ❖ Il n'y a pas de « groupes à haut risque » d'attraper le sida; il n'y a que des comportements à haut risque.
- ❖ Des personnes atteintes du sida vivent dans des logements insalubres et bien au-dessous du seuil de pauvreté.
- ❖ *On diagnostique les femmes séropositives plus tard que les hommes, si tant est qu'on les diagnostique, ou après leur mort.*
- ❖ *Les femmes vivent moins longtemps que les hommes après le diagnostic.*
- ❖ *Les femmes n'ont pas accès à des soins de santé adéquats, en raison de leur situation économique et de leur rôle comme pourvoyeuse de soins pour les enfants.*
- ❖ *Le taux de transmission du VIH des femmes de couleur est six fois plus élevé que celui des femmes blanches.*
- ❖ **Le sida n'est pas une punition de Dieu à cause de la vie que vous menez.**
- ❖ Le sida a affecté la communauté bispirituelle, mais ce n'est pas parce que nous sommes gais, à cause de notre promiscuité ni parce que nous l'avons voulu. Le sida nous a affecté tout simplement parce que nous sommes des êtres humains susceptibles de contracter des maladies.
- ❖ Nous voulons affirmer que les personnes séropositives sont des membres de la communauté des Premières Nations et, à ce titre, elles méritent notre compréhension et notre respect.

En terminant, j'aimerais dire que 2-Spirited People of the 1st Nations demande que nos leaders autochtones soient des modèles dans leur acceptation universelle de tous les membres des Premières Nations

*Dans toute leur complexité
Avec tous leurs problèmes.*

Nya:wenh

OGOKWE : LES HOMMES BISPIRITUELS DANS UN CONTEXTE HISTORIQUE

En 1801, au Manitoba, un Ojibway saulteux que les Français locaux appelaient « Berdache » a tenu à distance en solitaire une expédition guerrière des Sioux Lakota et a ainsi sauvé son peuple. Son peuple le connaissait sous le nom de « Ozaw-wen-dib » (Tête jaune). Lorsque sa bande a été attaquée, il a dit aux autres de fuir et de ne pas s'en faire pour lui. « Il ne craignait pas le danger. Puis, il regarda l'ennemi et commença à tirer ses flèches. »³ Les négociants ont remarqué que les Indiens parlaient souvent des prouesses de bravoure de Berdache. En langue ojibway, on appelait la berdache « Ogokwe » ou « femme sage ».⁴

Comme la tradition judéo-chrétienne est si dominante, on la considère souvent comme « l'arbitre du comportement "naturel" »⁵ chez les humains et toute autre tradition est considérée comme non naturelle ou anormale. Cette perspective ne tient pas compte de la grande diversité des traditions du monde passé et présent. La société canadienne a des notions très rigides à propos des sexes et des rôles. Ces notions sont uniquement fondées sur l'anatomie et ne reconnaissent que deux sexes : homme et femme. Cependant, historiquement, il y avait souvent plus de deux sexes chez bon nombre de Nations et de cultures autochtones.

Dans de nombreuses sociétés autochtones, les hommes bispirituels étaient des hommes sur le plan physiologique mais ne jouaient pas le rôle d'un homme ordinaire dans la communauté; ils avaient souvent un caractère non masculin. « On stéréotype souvent ce genre de personne comme efféminée, mais l'androgynie en serait une description plus exacte. Une personne de ce genre a un statut social clairement reconnu et accepté, souvent basé sur une place sûre dans la mythologie autochtone locale. Ils occupaient des fonctions cérémoniales dans bon nombre de religions autochtones et des rôles économiques importants dans leurs familles. Ils effectuaient certaines tâches des femmes, et ils combinaient le comportement, l'habillement et les rôles sociaux des femmes et des hommes. Les berdaches jouissaient d'un prestige social grâce à leurs contributions spirituelles, intellectuelles ou artistiques, ainsi que pour leur réputation de travailleur acharné et leur bonté. Ils intercédèrent souvent dans les conflits entre les hommes et les femmes, car on considérait leur caractère comme distinct de celui des deux sexes. On ne les considérait pas comme des hommes, mais on ne les considérait pas non plus comme des femmes. Ils jouaient un rôle alternatif qui était un mélange de divers éléments des deux sexes. »

Pour les Autochtones, l'institution d'un genre autre que masculin ou féminin voulait dire que les berdaches n'étaient pas déviants. L'institution du berdachisme était une façon d'inclure ces personnes au sein de la communauté sans insister pour qu'elles changent et sans les stigmatiser. Cette institution culturelle légitimait leur existence.

³ Williams, Walter; *The Spirit and the Flesh: Sexual Diversity in American Indian Culture*, [Boston : Beacon Press, 1986], p. 68

⁴ Traduction effectuée par Nazareth Therriault de Winnipeg (Manitoba)

⁵ Williams, p. 1

Les communautés attribuaient souvent un pouvoir à ce qui était non conventionnel. Le non-conventionnel est souvent imprégné de négatif, c'est-à-dire de péché, de pollution et de tabou. C'est ainsi que les cultures composent avec l'inexplicable. Ce qui est incompris est souvent perçu comme une menace. Cependant, certaines cultures traitent du mystérieux en le retirant du domaine de la réalité et en le sanctifiant. Le rôle de médiateur de la berdache se situait également entre le physique et le spirituel. *Les cultures autochtones ont pris ce que les cultures occidentales perçoivent comme négatif et l'ont transformé en quelque chose de positif.* Les Autochtones ont perçu correctement que les personnes bispirituelles ont des pouvoirs spirituels ainsi qu'une lucidité et des compétences uniques. Tandis que, dans la culture occidentale, on a stigmatisé ces personnes et leurs pouvoirs ont été gaspillés.

En 1997, bon nombre de personnes considèrent le terme *berdache* comme désobligeant et désuet. Nous ne savons pas ce qui adviendra de l'institution autochtone jadis connue sous le nom de *berdachisme*. Aujourd'hui, on voit des hommes bispirituels danser en robe à franges ou en tenue féminine de danse au cours des pow-wow. Des organismes bispirituels surgissent partout sur l'Île de la Tortue. On peut espérer que ce sont les premiers pas vers la réanimation de notre tradition perdue depuis longtemps et vers la reprise de notre place sacrée au sein de nos Nations.

LES AUTOCHTONES, LA BISPIRITUALITÉ ET LES EFFETS DE LA COLONISATION

Chez les Autochtones traditionnels, il existe un phénomène qui n'existe pas ailleurs dans le monde occidental; ce phénomène est lié à l'orientation sexuelle. Dans le présent article, nous expliquerons brièvement l'histoire qui sous-tend ce que nous appelons la bispiritualité, un néologisme (nouveau terme) qui décrit la coexistence des esprits masculin et féminin dans une seule personne.

À leur arrivée sur l'Île de la Tortue il y a plusieurs siècles, les premiers colons blancs ont vu certains hommes vêtus du costume traditionnel des femmes. Des observations plus détaillées ont révélé que ces hommes accomplissaient non seulement certaines tâches effectuées traditionnellement par les femmes, mais qu'ils occupaient une place importante dans la communauté. Ils étaient médecins, visionnaires ET guerriers. On les honorait et on les respectait. Cependant, les colons chrétiens trouvaient cette situation anormale, car elle ne faisait pas partie de leur vision du monde. Le livre du Lévitique dans la Bible explique aux chrétiens pourquoi ils devraient condamner la personne que l'on appelle aujourd'hui gaie. Au début de la colonisation, les Autochtones ne partageaient pas cette perception des personnes destinées à la différence. Elles représentaient simplement un des nombreux éléments beaux et inattendus de la Création que nous devons aimer et respecter. Le livre intitulé *The Spirit and the Flesh: Sexual Diversity in American Indian Culture*, de l'anthropologue Water L. Williams, documente bien ce fait. L'auteur y explique

longuement la bispiritualité chez les hommes autochtones, bien qu'il existe aussi des femmes bispirituelles.

On sait que ce phénomène existait chez environ 100 Premières Nations. Bien que la majorité des communautés autochtones soient maintenant chrétiennes, bon nombre de personnes insistent sur le fait que les Autochtones ont toujours été chrétiens. Il existe actuellement une dissidence, et des conflits surgissent à bien des niveaux entre ces deux visions du monde très différentes. Aujourd'hui, les Autochtones bispirituels sont victimes d'homophobie, de violence, d'exclusion et de meurtre. Bien que ce changement soit complexe et multifactoriel, il est causé en partie par la confession religieuse présente dans la communauté, ainsi que par les changements socioéconomiques et politiques rapides dans un monde qui était jadis plus simple et plus facile à expliquer.

La croissance et le développement d'organismes de service pour les Autochtones qui souffrent du sida au Canada ont provoqué des controverses chez les Autochtones et chez les non-Autochtones. Alors que certains gouvernements nient l'existence d'une population autochtone urbaine, certains Autochtones nient l'existence des personnes bispirituelles. Cependant, l'existence de *2-Spirited People of the 1st Nations* apporte la preuve du contraire : cet organisme est le plus important organisme pour les Autochtones atteints du sida au pays; il est crédible et il dispose d'un budget considérable. Pendant ce temps, les Autochtones traditionnels nous rappellent que la bispiritualité a vraiment existé. Mais, le débat se poursuit.

Rétablir le rôle des personnes bispirituelles dans nos communautés comme à l'extérieur cadre bien avec l'esprit de nos Aînés et nos croyances dans l'équilibre et le bien-être. L'échange d'idées entre Autochtones et non-Autochtones ne peut qu'avoir un impact positif, qui trouvera une résonance ici comme à l'étranger!

BISPIRITUALITÉ 101

Dans la tradition anishinaabe, le Créateur a donné à chaque personne et à chaque culture un chemin à parcourir : un chemin noir, un chemin jaune, un chemin rouge et un chemin blanc. Les Anishinaabe ont reçu le chemin rouge. La société anishinaabe est basée sur le système de clans. Il existe sept clans. Chaque homme, chaque femme et chaque enfant a voix au chapitre dans son clan et dans sa communauté car la société anishinaabe est démocratique. La pensée et la connaissance sont des valeurs de base.

Dans ce système, les personnes bispirituelles occupent une place importante et honorée. À cause de leur dualité (c'est-à-dire leur esprit masculin et féminin), on les considère comme des personnes ayant un don.

Pour les Anishinaabes, le présent est incarné par la rupture et le chaos. Ce qui est arrivé à la Nation anishinaabe est également arrivé aux personnes bispirituelles, de sorte que la Nation et la communauté gaie et lesbienne ont souffert de la même façon. Les visages de

la tromperie sont arrivés en même temps que le manque de respect envers l'harmonie et l'humanité. Les Autochtones ont été bons pour les nouveaux arrivants, mais ceux-ci voulaient tout avoir, à la recherche de leur nouvel empire. Même les cadeaux qu'ils offraient étaient contaminés. Ils distribuaient la bonté et les cadeaux afin de prendre ce qui ne leur appartenait pas.

Les personnes bispirituelles ont donc dû se cacher pour survivre. Elles ont dû se vêtir comme des hommes et des femmes ordinaires, et elles ont été persécutées par les églises chrétiennes pour leur bispiritualité. La « moralité » de l'église et aussi leur propre famille (les autres Autochtones) les ont réduit au silence. L'histoire de cette période n'est même pas précise car les Anishinaabes mentaient aux historiens blancs pour s'en débarrasser. Les personnes bispirituelles se sont isolées à la fois de la communauté et de la Nation car elles n'osaient parler à personne. Elles en sont même venues à disparaître.

Au cours de cette période, les personnes bispirituelles ont oublié qui elles étaient, elles ont oublié leurs propres enseignements, leurs cérémonies, les rituels, leurs fonctions et leurs rôles. Aujourd'hui, elles veulent les retrouver. On appelle la génération d'aujourd'hui « la septième génération ». Elle se demande : « Qu'allons-nous léguer aux enfants à naître? » Elle essaie maintenant d'aider à rétablir l'équilibre afin que les enfants à naître puissent aller encore plus loin.

De plus, le but est de revenir chez nous munis de connaissances et de ressources afin de reconquérir le droit à l'équilibre. Nous devons laisser tomber les rancunes (les hommes autant que les femmes) les uns envers les autres et ne former qu'un seul tout.

Les personnes bispirituelles sont de grands rêveurs. L'interprète des rêves d'une communauté doit être prêt à partager ses connaissances des rêves afin que les jeunes puissent réapprendre cet art. Une personne se situe dans le présent, elle a un passé à apprendre et un avenir à explorer.

Personne ne devrait garder la connaissance pour soi, à commencer par les leaders et les personnes occupant des postes particuliers. Il faut partager la connaissance afin de faciliter le processus de guérison. Dans toute la création, dans toute la nature, l'homme et la femme sont au centre, même chez les animaux. Les personnes bispirituelles sont à la fois homme et femme. Elles comprennent à la fois le point de vue des hommes et celui des femmes; elle ont été créées afin d'assurer l'équilibre en facilitant la compréhension des deux points de vue. Les personnes bispirituelles jouaient des rôles importants dans les cérémonies. Certaines d'entre elles présidaient des cérémonies, mais au profit de tous, particulièrement celui des enfants à naître.

L'homophobie et le racisme intériorisés existent et ne proviennent pas uniquement des hétérosexuels. Les personnes bispirituelles en sont également responsables. Les quatre races se sont rencontrés pour en venir à former un cercle complet sur l'Île de la Tortue après sept générations. La question est : « Qu'allons-nous faire maintenant? ». D'abord et avant tout nous regrouper et commencer à travailler ensemble maintenant. Leadership veut dire **action** et non prise de position.

Ainsi, nous devons « revenir sur nos pas » et « ramasser nos miettes là nous les avions laissées », c'est-à-dire avant l'influence de l'Église.

LES PERSONNES BISPIRITUELLES ENTRE DEUX MONDES

« Aucune communauté autochtone n'a jamais utilisé le terme *berdache*! », affirme Wesley Thomas (Diné), étudiant diplômé en anthropologie à l'Université de Washington. « Je m'empêche lorsque j'entends les Amérindiens utiliser ce mot pour se décrire. Le concept de *berdache* ne provient pas des cultures autochtones. Il ne donne aucun sens à notre histoire ». En fait, le terme *berdache* est dérivé du mot arabe *berdadj* qui désignait les esclaves masculins que l'on utilisait comme prostitués (réceptifs à la pénétration anale). Les anthropologues ont popularisé le terme pour représenter un Amérindien travesti qui jouait le rôle d'une femme.

Ces rôles variaient dans chaque Nation; par exemple, We'wha (1849-1896) a vécu sa vie en femme membre de la Nation Zuni et son peuple l'a accepté comme *Ihamana*. On ne sait pas si We'wha était actif sexuellement ou s'il prenait simplement le rôle social (ou l'aspect vestimentaire) d'une femme. Thomas se décrit comme une personne *n'dleeb*, qui veut dire en langue diné (connue sous le nom de Navajo) « être en état de changement constant ». Lorsqu'il se trouve dans le cercle des Amérindiens, Thomas s'identifie comme une personne bispirituelle; lorsqu'il se trouve dans la société occidentale, il se définit comme gai – momentanément – afin de se faire comprendre.

Nos Nations ont perdu le sens original de ces mots. On nous a enseigné l'homophobie comme un des éléments de l'éducation et de la religion occidentales. On nous a présenté un tout nouvel ensemble de tabous, qui ne correspondaient pas à nos propres modèles et qui se concentraient sur notre comportement sexuel plutôt que sur les rôles complexes joués par les personnes bispirituelles. En raison de cette mauvaise interprétation, nos Nations ne nous acceptaient plus comme elles le faisaient autrefois. Bon nombre d'Amérindiens avaient fait la paix avec leur sexualité dans des milieux urbains distincts de nos cultures. Nous avons dû « sortir du placard » dans le monde occidental. Mais le séjour dans la société canadienne a donné à bon nombre d'entre nous un sentiment d'isolement par rapport à nos communautés.

En 1988, des Autochtones contemporains ont créé le terme *bispirituel*. Il désigne un « Amérindien qui a deux esprits : un esprit masculin et un esprit féminin ». Le terme n'a pas nécessairement de connotation sexuelle; certains hétérosexuels transgendéristes s'identifient comme personnes bispirituelles, mais non comme gais. Le fait de nous nommer nous-mêmes nous a éloigné de dénominations coloniales comme *berdache*. En nous basant sur les récits des anthropologues et des aînés, nous avons pu rassembler l'histoire de nos rôles de guérisseurs, d'enseignants et de leaders dans les cultures

✍ C. Thomas Edwards (Cri)

indigènes. Bon nombre d'entre nous mettent en application cet historique par notre travail d'éducateurs en santé dans les communautés autochtones.

Au milieu des années 1980, le mouvement vers la reconnaissance des nos identités bispirituelles s'est intensifié, sous la poussée d'une situation dramatique. L'épidémie du sida a décimé les hommes amérindiens qui ont des relations avec des hommes. Uniquement au cours des deux dernières années, le nombre de cas a augmenté de 63 % chez les hommes et les femmes autochtones [aux États-Unis]. Nous avons dû exhorter nos communautés à reconnaître le spectre du sida et faire un lien entre cette épidémie et celles de la variole, de la tuberculose et de la pneumonie, qui avaient décimé des Nations entières, souvent dans un passé rapproché. À New York, Curtis Harris a travaillé sans relâche afin d'offrir les premiers services aux Amérindiens touchés par le sida à l'est du Mississippi. En même temps, il a œuvré à sensibiliser les Autochtones à la sexualité. Le feu de la terrible épreuve du sida a amené les personnes bispirituelles à lier leur identité à celle de leur communauté.

Nous partageons toujours cette connaissance grâce à un forum annuel, intitulé *InterNational Two-Spirited Gathering*, qui est tenu à divers endroits aux États-Unis et au Canada. Des personnes bispirituelles autochtones viennent de partout sur le continent pour socialiser et pour échanger leurs témoignages dans un environnement sécuritaire, sobre et apaisant. Comme nous l'avons appris lors de ces rencontres, nos identités se renouvellent constamment. Il s'agit d'un processus qui nous lie l'un à l'autre et qui nous lie à nos diverses cultures.

Ce rassemblement n'est pas un forum éducatif où l'on apprend des choses sur le concept de la bispiritualité. Il est réservé exclusivement aux Amérindiens, en raison de l'infiltration de non-Autochtones désorientés à la recherche de leur identité, et de membres de groupes nouvel âge qui prétendaient avoir été des Autochtones dans une vie antérieure. Ce genre de vol culturel amène Anguksuar, aussi connu sous le nom de Richard LaFortune (Yupik et Inuit), organisateur du premier rassemblement, à lancer un avertissement : « Nous prenons un risque en vous laissant connaître la diversité de nos nombreuses cultures. Bien que nous espérons que vous puissiez profiter de notre connaissance, nous nous méfions de l'appropriation culturelle et nous nous attendons à ce que vous respectiez notre place, puisque ce continent est notre demeure. Il en est de votre responsabilité ».

[TRADUCTION]

Bien que nous ayons changés par vous

Cela n'est pas nous

Et cela n'est pas vous non plus.

Nous recommençons donc du début.

(Publié dans *The Village Voice*, 26 juin – 2 juillet 1996)

DES FEMMES AU CŒUR D'HOMME

Selon la femme de lettres amérindienne Paula Gunn Allen, il y avait, chez les Sioux, des femmes connues sous le nom de « *femmes au cœur d'homme* ». ⁶ Elles occupaient le poste de guerriers et, quelquefois, épousaient d'autres femmes. Selon Allen, « chez les Cherokees, on connaît sous le nom de Femmes bien-aimées ces femmes qui étaient des guerrières, des leaders et des membres influents du conseil. Mais chez les Cherokees, toutes les femmes avaient une réelle influence dans les dossiers de la tribu jusqu'à ce qu'une réorganisation soit devenue nécessaire après les tentatives de suppression des Américains ». ⁷

Allen continue en disant qu'« il se peut que l'on considérait certaines Indiennes comme des "gouines" alors qu'on considérait les autres comme des "lesbiennes" », si on réfère au terme « gouine » pour désigner une femme qui se lie avec les femmes dans le but de s'engager dans une direction spirituelle et supranaturelle, et si on réfère au terme « lesbienne » pour désigner une femme qui est intime sur les plans émotif et physique avec d'autres femmes. (Les deux groupes n'auraient pas été mutuellement exclusifs.)

La « gouine » (nous pouvons également l'appeler « lesbienne cérémonielle ») était vraisemblablement une guérisseuse dans un sens spécial. Elle était probablement une participante de l'Esprit (intelligence, champ de force) d'une Entité ou d'une Divinité qui était particulièrement près de la terre lors de la période de la Déesse, bien que cette Divinité soit encore présente dans les vies de certaines Amérindiennes qui pratiquent ses cérémonies et qui participent activement et consciemment à sa réalité. On retrouve des éléments de sa Divinité dispersés sur tout le continent [l'Île de la Tortue] : *Snake Mound* en Ohio est probablement un de ses survivants, *La Virgen de Guadalupe* en est un autre. Il existe toute sorte de pétroglyphes, d'édifices et d'histoires concernant certains de ses aspects et ses signes sont préservés dans la plupart des traditions et de la littérature de bon nombre de tribus ». ⁸

Dans *Gay American History*, de Katz, on retrouve le récit détaillé d'une « lesbienne cérémonielle », une Indienne Kutenai du Montana au début des années 1800. Le peuple Kutenai valorisait la chasse plus que toute autre chose et elle a acquis une bonne réputation de messagère, de prophète, de guerrière, de guérisseuse, de médiatrice et de chasseuse. Elle changea son nom de femme mariée, M^{me} Boisverd, pour un nom dans sa propre langue, *Kauxuma Nupika*, ou « Vers les esprits ». À son retour dans sa tribu après une absence d'un an, elle disait qu'elle avait changé de sexe comme par magie en vivant chez les blancs. Après cette déclaration, elle ne porta plus que des vêtements d'homme, elle paraissait, faisait la guerre et « prenait des épouses » tout comme les hommes le faisaient.

« Vers les esprits », ayant vécu une vie de shaman, est morte comme les guerriers/shamans : elle fut presque impossible à tuer. Elle est morte à la suite d'une attaque de la part d'une guérilla de Pieds-Noirs. Elle n'a commencé à vaciller qu'après

⁶ Allen, Paula Gunn, "Beloved Women: Lesbians in American Indian Cultures," *Conditions* 7, 1981, p. 67

⁷ *ibid.*, p. 67

⁸ *ibid.*, p. 81

avoir reçu plusieurs balles, et lorsque les guerriers Pieds-Noirs l'ont coupée avec leurs couteaux, on dit que ses coupures se sont cicatrisées. Finalement, on lui ouvrit le torse et on coupa une partie de son cœur, elle ne mourra qu'à ce moment. On a dit qu'« aucun animal et aucun oiseau n'a dérangé son corps, qui s'est graduellement décomposé ».⁹

Allen affirme qu'il existe beaucoup de récits de ce genre dans la tradition amérindienne qui relatent une crise dans la vie de l'initié, se terminant par la « mort » ou par une transe semblable à la mort, puis « la visite au royaume de l'Esprit, d'où elle revient finalement, transformée et puissante. Après ces événements, elle n'appartient plus à sa tribu ni à sa famille, mais à l'esprit enseignant qui l'a instruite ».¹⁰

⁹ Katz, Jonathan, *Gay American History*, p. 298, citant Francis Simon

¹⁰ Allen, "Beloved Women", p. 82

L'HOMOPHOBIE

Le terme *homophobie* implique une crainte ou une aversion à l'égard des homosexuels et des lesbiennes. Mais notre définition de travail ira en fait beaucoup plus loin : jusqu'à une franche antipathie pouvant s'exprimer par de la violence verbale et physique. Font partie de l'homophobie, par exemple, les attitudes et actions suivantes :

- ❖ Ne pas confronter une remarque homophobe par crainte d'être identifié aux gais et aux lesbiennes.
- ❖ Éviter de mentionner à ses amis sa participation à un organisme de défense des droits des gais par crainte d'être considéré comme un gai ou une lesbienne.
- ❖ Éprouver de la répulsion envers les démonstrations publiques d'affection entre des gais ou des lesbiennes, mais accepter ces mêmes démonstrations entre hétérosexuels.

Lorsque poussée à l'extrême, l'homophobie peut conduire à la violence physique, qu'on appelle communément « agressions homophobes », et au meurtre.

Pour beaucoup de gais et de lesbiennes, la crainte de l'homophobie est aussi dérangeante et traumatisante que l'anxiété d'une femme craignant d'être victime de harcèlement sexuel et de viol. Cette crainte peut diminuer les choix, les possibilités de carrière et les promotions et peut avoir un effet négatif sur les relations sociales et la santé émotionnelle.

L'homophobie désigne des attitudes individuelles négatives et des préjugés personnels. Le terme lui-même indique que ce n'est pas l'homosexualité qui est le problème. Le problème, ce sont les préjugés et la peur, qui peuvent se traduire en haine envers les gais et les lesbiennes. Homophobie veut dire littéralement « peur du semblable ». La psychologie a créé ce terme pour désigner les personnes considérées comme éprouvant une « crainte irrationnelle » de l'homosexualité chez eux et chez les autres.

De nos jours, beaucoup de gens utilisent le terme pour désigner les préjugés « anti-gais » et « anti-lesbiennes ». Certains sont d'avis que le terme *homophobie* est inapproprié parce qu'il implique une forme de panique mentale incontrôlable. D'autres affirment que le terme *homophobie* ne rend ni la haine intense que certaines personnes éprouvent pour les gais et les lesbiennes, ni la violence comportementale dirigée par moments contre eux. Dans ce sens, l'homophobie présente plus de ressemblances avec le racisme et l'antisémitisme qu'avec les « phobies ».

En expliquant les sentiments anti-gais et anti-lesbiennes selon des concepts psychologiques uniquement, on risque d'ignorer complètement d'autres raisons, comme des raisons d'ordre politique et religieux.

LA DISCRIMINATION ENVERS LES PERSONNES BISPIRITUELLES

L'homophobie, comme le racisme ou le sexisme, est une attitude largement répandue et profondément ancrée qui crée des barrières. Elle est présente depuis plusieurs siècles dans plusieurs cultures et elle a une histoire longue et complexe. L'homophobie est l'aversion envers les homosexuels ou la crainte d'être homosexuel ou de passer pour homosexuel. Elle se caractérise par des attitudes et des comportements négatifs envers les gais et les lesbiennes et s'exprime de diverses façons, allant des remarques péjoratives et de l'humour cinglant qui renforcent les stéréotypes à des comportements discriminatoires et violents. L'homophobie se perpétue par des mythes tenaces provoquant la stigmatisation et par la désinformation. Chaque Canadien en subit l'influence.

La plupart des Canadiens ont grandi dans un environnement qui perpétue et encourage l'homophobie. Les remarques homophobes sont monnaie courante. Les gais et lesbiennes font l'objet de soupçons et on les tourne en dérision. Les images projetées par les médias ont tendance à être négatives et humiliantes, bien que des améliorations soient notées. Beaucoup de Canadiens se sentent justifiés d'exercer une discrimination envers les gais et les lesbiennes, et plusieurs autres ferment les yeux sur ce comportement.

Le lien entre le sida et l'homosexualité est si bien ancré dans l'esprit du grand public, des médias et de beaucoup de travailleurs de la santé, que leur réaction envers une personne ayant le sida est souvent intimement liée à leur réaction face à l'homosexualité. Ce lien reflète bien nos attitudes culturelles envers la maladie et envers les groupes stigmatisés et marginalisés de la société.

L'association d'une maladie à des valeurs et croyances culturelles profondément ancrées n'est pas un phénomène récent. Les sociétés ont toujours associé la maladie, en particulier les maladies transmises sexuellement, au péché, à la dépravation et à la déviance : la santé est une preuve de vertu; la maladie, de dépravation.

[TRADUCTION] « Les croyances culturelles concernant le lien entre la maladie et les groupes stigmatisés par la société ont aussi eu un influence sur la façon dont la science a façonné notre réaction face au sida. La collecte et la diffusion des données épidémiologiques ont renforcé la croyance prédominante que le sida est causé par des *groupes* à risque plutôt que par un *comportement* à risque. »¹¹

¹¹ *VIIH et sida : une perspective de santé publique*, Association canadienne de santé publique; mars 1993

L'Enquête sur le sida et les habitudes de vie saines chez les Premières Nations de l'Ontario (*Ontario First Nations AIDS and Healthy Lifestyle Survey*), qui s'est achevée en 1993, comprenait une section qui explorait les perceptions de l'homosexualité dans différentes communautés autochtones (dans les réserves). On a rapporté dans l'Enquête que :

[TRADUCTION] « La majorité des personnes interrogées croyaient que l'homosexualité était quelque chose de mal et estimaient que leur famille et leur communauté partageaient ce point de vue. »¹²

Cet énoncé démontre bien le caractère généralisé de l'homophobie dans les communautés des Premières Nations. Nous avons constaté, à *2-Spirited People of the 1st Nations*, qu'un grand nombre de nos membres ont été forcés de quitter leur communauté natale, dans plusieurs cas à un jeune âge, en raison de l'intolérance envers la diversité sexuelle. Beaucoup d'adolescents bispirituels qui arrivent dans les grands centres urbains ont une éducation insuffisante pour trouver du travail et plusieurs se retrouvent contraints de s'adonner au commerce du sexe pour tenter de survivre. Les effets négatifs du racisme et de l'homophobie mènent donc souvent à l'adoption d'un comportement à haut risque et autodestructeur.

Certains peuvent intérioriser l'homophobie qui les entoure, commencer à remettre en question leur sexualité et s'en prendre à eux-mêmes pour leur infection. Beaucoup souffrent de l'anxiété de transmettre l'infection à d'autres. Le VIH peut menacer leur aptitude à établir et maintenir des relations sexuelles et intimes saines avec les autres.

Le VIH a volé tellement de vies dans la communauté gaie que les communautés elles-mêmes sont dans un état chronique de crise, de deuil et d'épuisement. Après avoir pris soin de tant des leurs qui sont infectés ou décédés, les partenaires et les amis n'ont souvent plus la force intérieure et les ressources pour prodiguer des soins ou, s'ils le font, ils doivent payer un grand coût personnel pour le faire. Une étude a démontré que les gais ayant vécu un grand nombre de deuils causés par le VIH ou le sida finissent par présenter des symptômes de réaction de stress traumatique : démoralisation, troubles du sommeil, usage de drogues récréatives et utilisation massive de services psychologiques.

Souvent, les gais qui ont perdu un partenaire par l'infection à VIH ne se tourneront pas vers les sources traditionnelles de soutien aux personnes en deuil en raison de la connotation négative du VIH ou de la crainte de ne pas être acceptés. Éprouvés non seulement par la mort d'un partenaire, mais aussi par de multiples pertes dans la communauté, il arrive souvent qu'ils ne savent pas où chercher du soutien ailleurs que dans une communauté qui fait face elle-même à un deuil non résolu.

Le rejet par son propre groupe culturel peut s'avérer dévastateur du point de vue psychologique.

[TRADUCTION] « Les personnes bispirituelles [...] ont dû faire face à une homophobie entraînant le rejet par leur famille et de leur communauté. Certains individus vivent une

¹² Myers, Ted; Calzavara, Liviana M.; Cockerill, Rhonda; Marshall, Victor W.; Bullock, Sandra L.; *Ontario First Nations AIDS and Health Lifestyle Survey*, 1993

homophobie intériorisée, et sont incapables d'accepter leur propre sexualité en raison des attitudes provenant du jugement de la société en général. Le manque d'acceptation a plusieurs ramifications : toxicomanie, violence sexuelle, psychologique et physique, absence de soutien de la famille ou de la communauté, racisme intériorisé, commerce du sexe, barrière des langues, faible estime de soi, honte, peur, culpabilité, manque d'expérience de travail ou d'éducation, manque d'habiletés pour négocier une sexualité à risques réduits, crises d'identité sexuelle et manque d'entraide par les pairs. Ce scénario produit un isolement qui peut aboutir au suicide. »¹³

Les professionnels en santé mentale, les auxiliaires et les bénévoles peuvent ne pas être ouverts aux différences culturelles; ils peuvent donc être incapables de prodiguer des services et un soutien appropriés.

[TRADUCTION] « En raison des différences culturelles, sociales, politiques, géographiques et de langue entre les peuples autochtones et la société canadienne en général, les Autochtones vivant avec le VIH, leurs familles et leurs soignants ont des besoins distincts en santé mentale. Un grand nombre d'Autochtones aux prises avec le VIH ne font pas appel à des services – soit en raison de la discrimination existant dans le système de santé officiel, soit par manque de confiance dans le système ou parce que les services ne sont pas adéquats du point de vue culturel. Ils ont besoin de services communautaires adaptés à leur culture. Les Autochtones vivant à l'extérieur des communautés autochtones se tournent vers les services des centres d'amitié autochtones et métis, vers d'autres organismes communautaires – comme le *2-Spirited People of the 1st Nations* – et vers les médecins de famille. »¹⁴

Les conséquences du racisme sur les peuples autochtones du Canada sont bien connues. Cette oppression a eu pour résultat un grand nombre de maux sociaux qui rongent aujourd'hui le peuple des Premières Nations. Pauvreté, toxicomanie, violence et suicide sont une réalité pour le peuple autochtone. Les personnes bispirituelles souffrent des mêmes adversités que la communauté des Premières Nations. Cependant, ces problèmes sont aggravés par le rejet et l'ostracisation des personnes bispirituelles par leurs propres communautés. Dans un monde qui ne respecte pas les Autochtones, les personnes bispirituelles souffrent d'une « triple oppression » : en tant qu'Autochtones, en tant qu'homosexuels et, dans le cas des lesbiennes bispirituelles, en tant que femmes.

Très souvent, l'intériorisation de stéréotypes négatifs envers les personnes bispirituelles mène à un comportement autodestructeur. Bien que l'information sur le comportement sexuel à haut risque qui accroît les risques de contracter une infection à VIH ait été largement diffusée dans la communauté gaie et lesbienne, beaucoup des clients séropositifs de *2-Spirited People of the 1st Nations* ont indiqué qu'ils n'étaient infectés que depuis peu. Cela porte à croire que, bien que les personnes bispirituelles soient conscientes des risques potentiels des relations sexuelles non protégées, plusieurs ne prennent pas de précautions. Dans d'autres cas, beaucoup de personnes bispirituelles qui

¹³ McLeod, Albert, and Peterson, Treasure; *Care and Treatment of Aboriginal People with VIH/AIDS (Manitoba Aboriginal AIDS Task Force)*, Winnipeg, mars 1993

¹⁴ *Ending the Isolation -- VIH Disease and Mental Health in the Second Decade*; Santé et Bien-être social Canada 1992

ont eu un comportement à risque élevé ne se font pas tester. Les raisons possibles de ce refus pourraient être le manque de connaissances concernant le lieu et le moment où ils devraient passer le test, le déni du fait qu'ils sont à risque ainsi que la peur et le manque de confiance envers les établissements médicaux ou ce qu'ils perçoivent comme des organisations de « Blancs ». Néanmoins, on peut dire de façon sûre qu'il existe une forte corrélation entre le racisme de la société canadienne et le taux toujours croissant de séroprévalence chez les personnes bispirituelles.

Les personnes bispirituelles risquent fort peu de se tourner vers de nombreuses organisations qui sont censées répondre aux besoins d'une communauté. Leur situation exige des services beaucoup mieux adaptés. Beaucoup des personnes bispirituelles affectées par le VIH/sida n'utilisent pas les services des différents organismes consacrés au VIH/sida parce qu'un grand nombre d'entre eux, souvent par inadvertance, ont été traités de façon insensible ou ont été victimes de racisme flagrant.

CHRISTIANISME ET HOMOSEXUALITÉ : DIEU SE SOUCIE DE NOTRE AMOUR, PAS DE NOTRE ORIENTATION SEXUELLE

Beaucoup d'hétérosexuels parlent comme si leur hétérosexualité était un gage de vertu. C'est à croire qu'ils y sont parvenus après de durs combats. Ils jugent sévèrement ceux qui se sentent attirés vers le même sexe qu'eux dès leur plus jeune âge et les considèrent comme le mal incarné. Puisque les homosexuels ne peuvent ou ne veulent pas être comme nous, soutiennent-ils, ils devraient combattre les impulsions qui les poussent à vouloir exprimer leur amour d'une façon humaine, c'est-à-dire physiquement, et s'abstenir à jamais de toute relation sexuelle.

Le magazine *Canada Lutheran* a publié récemment un article écrit par le pasteur d'une église luthérienne de Toronto. Tout comme le pape et d'autres, il dit que l'église devrait accueillir les gais mais exiger d'eux une chasteté qu'on n'exige de personne. Son raisonnement est fascinant : « Je dois l'admettre : j'éprouve du désir pour beaucoup de femmes. Mais cela ne me donne pas le droit de succomber à mes désirs. Ce ne serait pas bien de succomber à mes désirs, même s'il y avait consentement. Tout comme je dois lutter contre mon désir pour les femmes, les gais doivent lutter contre leurs désirs pour les personnes du même sexe. » Comparer une personne mariée libre d'exprimer sa sexualité envers une autre personne à quelqu'un pour qui toute forme d'expression sexuelle est interdite relève d'une profonde hypocrisie.

Pour ces personnes, tous les actes homosexuels sont mauvais et pervers par nature. De plus, malgré les dénégations de beaucoup de personnes, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des églises, le fait que le sida a emporté jusqu'ici plus d'homosexuels que de personnes de tout autre groupe est perçu sinon comme une justice divine, à tout le moins comme un signe potentiel que toute expression d'amour entre personnes de même sexe est mauvaise. Les failles de cette logique et les injustices essentielles de toute cette approche

condamnatoire d'une importante minorité sont évidentes. Pourtant, mon courrier récent m'a clairement démontré que plusieurs, qui se croient non seulement raisonnablement intelligents mais aussi pieux et fervents, soutiennent cette position avec une intensité qui frôle la haine.

La chronique du 21 novembre, dans laquelle je plaidais en faveur de l'acceptation des unions homosexuelles par les églises, a provoqué une avalanche de lettres injurieuses et pleines de rancoeur. J'ai rarement vu autant d'ignorance et de malveillance cachées sous des apparences de vertu et de vraie religion. Par exemple, un anglican furieux (qui a aussi écrit à son évêque à mon sujet) est représentatif de tous ceux qui, en dépit des faits, continuent à répéter le mensonge selon lequel les homosexuels sont une menace parce qu'ils s'attaquent toujours aux enfants. Il ne peut pas ou ne veut pas faire la différence entre les pédophiles (qui peuvent être autant hétérosexuels qu'homosexuels) et la majorité de ceux qui veulent avoir une relation adulte satisfaisante.

Les citateurs de bible étaient également bien représentés. Une femme écrit, par exemple : « Sommes-nous en train d'oublier les commandements de Dieu? Il semble que les églises établissent leurs propres règles [. . .] et n'obéissent pas à ce que le Seigneur a dit. Ce n'est pas surprenant que le monde connaisse une telle décadence morale. Nous ne pouvons changer les règles de Dieu pour que ça nous arrange. Soit on les écoute, soit on ne les écoute pas. C'est aussi simple que ça. Et Il dit : “ Tu ne coucheras point avec un homme comme on couche avec une femme : c'est une abomination.” » (Lévitique 18:22) Elle poursuit en disant que le jour où son église changera d'attitude envers l'amour homosexuel, « Je resterai à la maison et lirai la parole de Dieu par moi-même. »

J'espère seulement qu'elle la lira en entier et pas seulement les psaumes qui confirment sa vision! Par exemple, Lévitique réclame la peine de mort pour celui qui brise un commandement de la longue liste d'« ordonnances de Dieu ». Aucune église aujourd'hui n'exige la peine de mort pour les spirites, les médiums, les personnes incestueuses ou adultères. Pourtant, c'est écrit « dans le livre ». Une ignorance et un manque de logique similaires ressortent des missives de personnes qui condamnent le sexe anal comme « non naturel » et la principale cause du sida dans l'hémisphère occidental.

Ce ne sont pas tous les gais qui ont des rapports sexuels anaux. De plus, ce n'est en aucune façon une pratique réservée aux gais, selon plusieurs études que j'ai examinées. Dans certaines cultures, c'est une composante normale de la sexualité de couples mariés, soit comme forme de contraception ou simplement comme un mode différent de sexualité. De toute façon, ce n'est pas l'activité homosexuelle qui cause le sida. Le virus qui en est la cause peut se transmettre par une relation sexuelle anale non protégée, par une relation sexuelle vaginale non protégée, par l'utilisation de seringues contaminées, ou par la réception de sang contaminé au moment d'une transfusion. Le fait que la Croix-Rouge ou d'autres fournisseurs de soins médicaux aient donné par inadvertance du sang contaminé à des patients est une tragédie, mais ce n'est pas le sang en tant que tel ou sa transmission qui est une cause du sida. Et qui plus est, même une brève lecture devrait nous éclairer sur le fait que dans d'autres parties du monde, le mode courant de transmission du virus est celui des rapports hétérosexuels. Partout dans le monde, ceux qui ont contracté le virus de cette manière dépassent largement en nombre les homosexuels qui en sont affligés.

La religion ne peut pas plus condamner l'ensemble de la sexualité homosexuelle qu'elle ne peut approuver tout ce que les hétérosexuels font. La vraie question, c'est que Dieu ne se soucie pas de votre orientation sexuelle. C'est la façon dont nous traitons les autres qui compte. Du point de vue éthique, les critères sont : amour véritable et pleine réciprocité. Les chrétiens devraient être les premiers à le reconnaître.

(Par Tom Harpur, repris du Toronto Star, le dimanche 12 décembre 1993)

L'IMPACT DE L'HOMOPHOBIE ET D'AUTRES PRÉJUGÉS SOCIAUX SUR LE SIDA

« C'est une maladie de l'homme blanc ». « Nous n'avons pas de problèmes gays dans notre réserve ». « C'est un phénomène qui existe seulement dans les grandes villes ». Ce n'est qu'un échantillon des attitudes qui existent dans le monde autochtone lorsque le sujet du sida surgit dans une conversation. Ces propos sont en relation directe avec l'homophobie et avec les autres préjugés sociaux qui existent dans les communautés autochtones. L'article suivant traitera de cette question.

La réprobation et la discrimination sont les ennemis de la santé dans les communautés autochtones. Elles sont les effets tragiques de l'épidémie du sida, causant des souffrances injustifiées et minant les efforts menés pour prévenir la propagation du VIH.

La relation entre l'homophobie et le VIH/sida ainsi que l'identification générale du sida comme une maladie gaie continuent de nuire aux efforts pour résoudre cette crise, non seulement pour les personnes bispirituelles, mais aussi pour les femmes et tous les autres Autochtones. La profonde hostilité envers l'homosexualité dans les communautés autochtones explique l'hésitation des Chefs et des communautés à discuter de ce problème important. Nous sommes convaincus que, tout comme la stigmatisation du sida est la raison de notre façon peu enthousiaste de répondre au VIH/sida, le problème de l'homophobie est la cause non déclarée de la propagation de la stigmatisation liée au sida dans nos communautés.

Le but du présent article est d'examiner la relation entre l'homophobie et la stigmatisation du sida et de suggérer des solutions à ce problème.

Deux maladies, deux réponses

En 1976, une nouvelle et mystérieuse maladie frappa des anciens combattants qui venaient d'assister à un congrès de la Légion américaine de la Pennsylvanie à Philadelphie. Un article décrivant cet événement parut dans l'édition du 3 août 1976 du New York

Times. Cet événement paraissait en première page le lendemain. Le sujet faisait la une du Times et on y publiait une photo du président Gerald Ford tenant une réunion urgente dans le bureau ovale afin de débattre des mesures à prendre par le gouvernement pour faire face à l'écllosion de cette mystérieuse maladie.

Quatre ans et demi plus tard, en 1981, une autre maladie mystérieuse fit son apparition aux États-Unis. Au début, cette maladie, surtout identifiée aux homosexuels et aux bisexuels de sexe masculin dans la plupart des grandes villes américaines, était appelée « gay-related immune deficiency » (déficience immunitaire relative aux gais) ou « GRID ». Lorsqu'on découvrit plus tard qu'elle proliférait parmi les utilisateurs de drogues intraveineuses ainsi que chez les immigrants de descendance africaine en provenance d'Haïti, le terme *GRID* fut abandonné. Dès 1983, la maladie était devenue aux États-Unis la plus grande épidémie d'une nouvelle maladie inconnue depuis les 150 dernières années. À la différence de la maladie du légionnaire, pour laquelle 10 % des personnes diagnostiquées en sont décédées, cette maladie, maintenant connue sous le nom de « syndrome d'immunodéficience acquise » ou « sida », était fatale dans tous les cas. À la fin de l'année 1982, soit deux ans après le début de l'épidémie et alors que plus de 634 cas de sida avaient déjà été déclarés – la plupart d'entre eux dans la ville de New York –, le New York Times n'avait écrit que six articles sur l'épidémie et aucun en première page. Toute une différence, si on compare avec les 33 articles, dont 11 en première page, au cours des 30 premiers jours de l'épidémie de la maladie du légionnaire. Le président Ronald Reagan mentionna pour la première fois le mot « sida » le 31 mai 1987, près de sept ans après la première apparition de la maladie au pays. À cette date, le sida avait été diagnostiqué chez plus de 36 000 hommes, femmes et enfants aux États-Unis et avait causé la mort de plus de 20 000 Américains.

Le stigmatisme du sida

L'expression *épidémie de sida* ne dépeint pas seulement la propagation d'une maladie mortelle dans notre communauté, mais aussi la propagation d'une épidémie de réprobation. Cette vague de condamnation se manifesta en même temps que l'apparition de la maladie.

Le stigmatisme du sida
résulte de la
condamnation
démessurée, des préjugés
et de la polarisation qui
ont marqué la réponse
du public à l'épidémie du
VIH/sida

Avec la venue du sida en Amérique du Nord, nous avons assisté à l'apparition d'un phénomène social appelé le *stigmatisme du sida*. Selon certains, le stigmatisme du sida prendrait trois formes principales. La première peut être appelée la peur de la maladie elle-même.

Durant les premiers mois de l'épidémie du sida, on ne savait pas comment la maladie se propageait. Lorsque la maladie apparut pour la première fois, plusieurs personnes avaient peur de tout contact avec un siège de toilette, une piqûre d'insecte ou tout autre contact occasionnel. Plus tard, l'épidémie a été liée à des groupes précis, ce qui a mené à une deuxième catégorie de stigmatisme du sida, qui comporte une variété de réactions de peur et d'hostilité à l'égard de ceux qui étaient perçus comme les plus affectés par la maladie et les

plus responsables de sa propagation. Gregory Herek décrit cela comme « un stigmatisme symbolique du sida »¹⁵. Il s'agit du transfert ou de la transmission de ses sentiments de peur ou d'anxiété face à la maladie à ceux qui en sont le plus affectés – et à ceux qu'on suppose aussi les plus à blâmer d'avoir fait de cette maladie une menace pour la société.

Dans le cas du VIH/sida, le processus de **formation d'un stigmatisme symbolique** est relativement facile à expliquer. Les groupes dans la population qui étaient initialement les plus affectés par l'épidémie du sida étaient clairement définis par les épidémiologistes du gouvernement ainsi que par les médias afin d'apaiser la peur de la maladie en la limitant à certains groupes particuliers. Les hommes homosexuels et bisexuels – ou les hommes qui ont des relations sexuelles avec des hommes – étaient donc vus comme le groupe au cœur de la propagation du VIH/sida. Il en résulta donc un lien très étroit entre le sida et les hommes gais et bisexuels qui semblaient être les principales victimes de cette maladie. Cette émergence de la maladie chez les hommes gais fut vite reliée aux tabous largement répandus dans les comportements sociaux. L'analyse des médias sur le sida se résumait à une expression simple : le « cancer gai ». Cela fut l'élément déclencheur pour une série d'associations qui liaient en permanence les attitudes relativement à l'épidémie à une communauté d'hommes sexuellement marginaux qui, de surcroît, avaient des comportements sexuels inacceptables.

La formation d'un stigmatisme symbolique est l'apaisement de l'anxiété par rapport à une maladie en la limitant à un groupe précis ou à des comportements particuliers.

Plus tard, les immigrants et ceux qu'on appelait les étrangers, étaient présentés comme les plus durement touchés par l'épidémie; en particulier les immigrants haïtiens. C'est pourquoi, la provenance de cette maladie fut établie de telle sorte que nos peurs et nos anxiétés face à cette maladie pouvaient être également centrées sur les membres des minorités ethniques. Cela fut le début d'un autre phénomène important appelé **le stigmatisme racial lié au VIH/sida**.

L'expression **groupe à risque**, joue un rôle important dans l'histoire de l'épidémie du sida, parce qu'elle illustre bien jusqu'à quel point notre société s'est efforcée inconsciemment de circonscrire linguistiquement l'épidémie en la confinant à des sous-groupes bien définis de la société. Pendant l'épidémie, l'expression « groupe à risque » était en constante opposition avec l'expression « grand public » – comme si les membres des groupes à risque ne faisaient pas partie du grand public. Ce qui fut particulièrement désastreux dès le début et tout au long de l'épidémie du sida, c'est que, par pur hasard, elle a touché des groupes qui subissaient déjà beaucoup de discrimination. Encore aujourd'hui, aux États-Unis, la seule initiative globale du gouvernement dans ce domaine porte le nom d'un enfant – Ryan White – considéré comme héros et « innocente victime » parce qu'il a contracté le VIH par une transfusion sanguine contaminée.

L'association du sida avec des populations particulières signifiait que des personnes déjà marginalisées dans la société devaient faire face à une double stigmatisation à cause de leur lien avec le sida. Il devenait ainsi plus difficile pour les communautés touchées

¹⁵ Herek, Gregory M., "Illness, Stigma, and AIDS," tiré de: *Psychological Aspects of Serious Illness: Chronic Conditions, Fatal Disease, and Clinical Care* (Hyattsville, Md: Association Américaine des Psychologues, 1990), pp. 107-150.

d'organiser une réponse efficace à l'épidémie. Cela suscitait également les pires sentiments de culpabilité, de responsabilité et de rejet déjà très répandus dans ces communautés qui avaient le plus besoin de soutien, afin d'éviter des comportements autodestructeurs qui auraient pu mener à une infection virale.

Une troisième catégorie importante de stigmatisme lié au sida est *la peur et l'hostilité reliées à des comportements particuliers pouvant transmettre le VIH/sida*. Les relations anales, l'échange de seringues usées pour l'usage de drogues intraveineuses, les relations hétérosexuelles avec différents partenaires (à l'extérieur du mariage ou d'une relation monogame) : ces comportements (qui sont perçus comme entièrement volontaires) devenaient plus faciles à critiquer ou à minimiser, soit comme une punition pour des comportements répréhensibles ou immoraux ou comme une indication que les populations touchées avaient d'une certaine façon reçu ce qu'ils recherchaient ou ce qu'ils méritaient.

Il existe également un tabou social sur la discussion libre et ouverte sur plusieurs de ces questions – comme la sexualité humaine et les comportements homosexuels. Cela rend la tâche encore plus difficile pour l'éducation à une prévention efficace destinée à ceux qui sont les plus à risques d'une infection au VIH et crée aussi des obstacles à une approche rationnelle de l'épidémie. Le fait d'associer le VIH/sida à des comportements précis sert aussi à élargir le cercle ceux qu'on considère comme « groupes à risque ». La société perçoit non seulement les gais et les utilisateurs de drogues intraveineuses comme socialement irresponsables, mais étend aussi ce stigmatisme de réprobation aux personnes sexuellement actives, aux aventuriers sexuels et aux travailleurs du sexe. Cela établit un autre ensemble fini de personnes, dont il est facile pour la population de se sentir éloignée et dissociée.

Gregory Herek (1990) suggère qu'en raison de la fréquente association du VIH et du sida avec des communautés et des comportements stigmatisés, une polarité s'est développée : soit considérer le VIH comme un virus qui ne fait pas de discrimination entre les personnes soit demeurer accroché aux « représentations symboliques » de la maladie et de ceux qu'elle affecte (c.-à-d. la vision « eux versus nous ») comme moyen d'apaiser nos peurs personnelles à propos du sida sans devoir les affronter. Le deuxième choix est souvent fait par des personnes qui ont de la difficulté à faire face au sujet du VIH/sida et qui veulent transférer ou transmettre leurs sentiments de peur et d'hostilité à ceux qu'ils voient comme les plus touchés par l'épidémie. Ce choix peut aussi être fait par des gens qui ont des réactions négatives ou des réflexes de peur face aux groupes éprouvés par la discrimination causée par la maladie et qui utilisent la maladie comme prétexte pour justifier le fait d'avoir de tels sentiments ou de leur laisser libre cours. Il y a également différentes combinaisons possibles de ces deux approches, comme l'approbation de la prévention du sida et de l'idée de dispenser des soins, mais seulement auprès de ceux qu'on appelle les « innocentes victimes » de l'épidémie – ou le fait d'accepter la prévention du VIH dans la population mais pas les traitements pour ceux qui ont été infectés par le virus à cause de leurs comportements.

La combinaison de la peur du sida, de la peur des groupes affectés par le sida et de la peur des comportements qui conduisent à une infection a créé le phénomène social hautement problématique du **stigmatisme du sida**.

Les conséquences de la peur

Les résultats fréquents du stigmatisme du sida, des préjugés, de la discrimination et de l'hostilité ont été destructeurs pour les personnes atteintes de la maladie ou les personnes à risque de la contracter, tant au niveau National qu'au niveau des communautés. Il y a maintenant plus de vingt ans que nous côtoyons cette maladie. Toutefois, nos réponses à la maladie semblent suggérer que nous n'avons rien appris à son sujet et que nous n'avons fait aucun progrès dans le développement de stratégies efficaces pour faire face au problème. La présence continue du stigmatisme du sida conduit les personnes à adopter une compréhension symbolique plutôt que pratique de la réalité quand vient le temps de comprendre les origines du sida et les conditions qui mènent à son apparition. Le résultat est une réponse inefficace à l'épidémie qui combat des causes et des agents imaginaires plutôt que réels.

Le concept de « groupes à risque » crée un lien dans l'esprit du public entre le sida et les communautés les plus affectées par le sida plutôt qu'un lien avec les comportements à risque particuliers qui transmettent la maladie. Cela crée un faux sentiment de sécurité pour une personne qui ne fait pas partie d'un « groupe à risque »

L'association du stigmatisme du sida avec des « groupes à risque » suscite chez le public l'opinion erronée que le fait d'appuyer l'éducation et la prévention équivaut à accepter des comportements stigmatisés comme l'homosexualité ou l'utilisation de drogues par injection et à donner à ces groupes marginaux des « droits particuliers ». Les stratégies de réduction des dommages visant à prévenir l'infection au VIH parmi les utilisateurs de drogues (c.-à-d. les programmes d'échange de seringues) sont souvent perçues comme une façon d'encourager les comportements des utilisateurs de drogues plutôt qu'une façon de sauver des vies.

Ces opinions non fondées et ces idées confuses ont eu des conséquences malheureuses pour les personnes affectées et infectées par le VIH/sida, allant de l'hostilité ouverte à l'ambivalence par rapport à la maladie et à ceux qui en sont affectés. D'ailleurs, en raison des préjugés sociaux et des idées fausses qui doivent être surmontés pour en arriver à une vision rationnelle et sans préjugés du VIH/sida, l'ambivalence face à l'épidémie est souvent aussi dommageable qu'une hostilité ouverte et malveillante.

L'homophobie et le VIH/sida

La progression de l'épidémie du sida et la stigmatisation correspondante des AVVS (Autochtones vivant avec le VIH/sida) ont été constamment associées aux hommes gais (bispirituels) et bisexuels. Dans la plupart des autres pays, le sida est considéré surtout comme une maladie hétérosexuelle.

Le stigmatisme du sida a eu des conséquences désastreuses pour les personnes bispirituelles. Les conséquences liées au fait d'être à la fois homosexuel(le) et autochtone sont dévastatrices. Les personnes bispirituelles font face à la discrimination à l'intérieur comme à l'extérieur de leurs communautés. Les problèmes de formation de l'identité face à des

préjugés intenses font que le fait d'être homosexuel(le) et autochtone est un fardeau beaucoup trop lourd pour être porté par une seule personne – particulièrement pour les jeunes bispirituels. Les comportements autodestructeurs sous forme d'abus de drogues, de suicides, de relations sexuelles non protégées sont très répandus chez les jeunes bispirituels.

Dans l'imaginaire collectif, le VIH/sida a conservé son lien avec les hommes gais et bisexuels. Les recherches montrent que cette association tenace avec les hommes gais et bisexuels a deux sources :

- 1) Dès l'apparition de l'épidémie, alors qu'elle portait le nom de GRID (déficience immunitaire relative aux gais), le sida a été associé étroitement dans l'esprit des gens à la population gai(e) et bisexuel(le) et à ses comportements.
- 2) Cette perception coïncide avec une homophobie fondamentale et profondément enracinée, qui imprègne pratiquement toutes les attitudes sociales envers la sexualité et les comportements sexuels.

L'homophobie n'a jamais été un sujet ouvert aux discussions publiques chez les Autochtones ou dans la société en général. En outre, on n'a jamais assisté à la formation d'un consensus pour condamner l'homophobie, contrairement au consensus général qui existe pour condamner le racisme, le sexisme et les autres formes de discrimination. La question fondamentale de l'homophobie demeure donc un problème réel dans un contexte d'éducation, de soutien et de prévention à l'égard du VIH/sida.

[TRADUCTION]« Cette question non évoquée de l'homophobie demeure la cause imperceptible de la montée croissante du stigmatisme du sida à l'intérieur des communautés autochtones. La question de l'homophobie dans les communautés autochtones est traitée avec indifférence et aversion par la plupart de nos organismes de services sociaux, de nos Chefs et même de nos éducateurs en matière de sida. Toutefois, le sida est fondamentalement lié à l'image d'une **maladie gaie** et d'un **cancer gai**. Cette vision entrave particulièrement les efforts des communautés autochtones qui veulent agir de façon efficace pour contrer cette vision déformée de l'homophobie qui colore encore la perception de la plupart des cas de VIH/sida. Ainsi la corrélation établie entre sida et homosexualité peut compromettre sérieusement les capacités d'une personne non gaie à personnaliser le risque d'infection au VIH en l'appliquant à sa propre personne ou à quelqu'un de son entourage, même s'il est lui-même à risque élevé de contracter le virus. Une importante étude sur les adolescents(es) hétérosexue(le)s a démontré que ceux qui considéraient le sida comme une maladie homosexuelle et qui étaient les plus homophobes étaient aussi ceux qui se voyaient comme le moins à risque et donc ceux qui prenaient le moins de précautions dans leurs comportements sexuels ».¹⁶

¹⁶ Bruce, K., J. Shrum, C. Trefethen, & L. Slovik, "Students' Attitudes About AIDS, Homosexuality, and Condoms," *AIDS Education and Prevention*, vol 2, no. 3 (1990): 220-234.

Le VIH/sida a entraîné une augmentation importante de la violence faite aux gais et aux lesbiennes car le stigmate du sida permet aux homophobes de se sentir justifiés de passer à l'acte. L'homophobie est tellement omniprésente dans la société canadienne qu'on peut la percevoir dans l'attitude des gens, les institutions privées et gouvernementales; elle est même renforcée par nos lois.

Le sida continue de nous poser un défi, surtout lorsqu'il s'agit de prendre des mesures fermes en vue de prévenir la maladie par l'éducation et la prévention, bien que les leaders des communautés soient parfaitement au courant de la menace potentielle que représente cette maladie pour les Autochtones. Ce sont l'hostilité et l'ambivalence face à l'homosexualité qui expliquent le mieux ce manque d'initiatives et de volonté communautaire à prendre des mesures contre le sida, plus encore que les associations pourtant réelles entre sida et racisme, sexisme et préjugés contre les utilisateurs de drogues. Ce n'est donc qu'en s'attaquant ouvertement et sincèrement au problème sous-jacent de l'homophobie qui imprègne nos attitudes face au VIH et au sida que nous pourrions commencer à traiter cette épidémie avec l'attention et l'objectivité éclairées qui s'imposent.

(Tiré de l'article « The Impact of Homophobia and Other Social Biases on AIDS », rapport spécial du Public Media Center)

LA VISION DES AUTOCHTONES AU SUJET DE LA SEXUALITÉ

Traditionnellement, les Autochtones avaient une vision très ouverte et une grande acceptation des pratiques sexuelles ou de l'orientation sexuelle. On concevait le sexe comme une expression normale de l'être *spirituel, émotionnel, physique* et *mental* de la personne.

On percevait la sexualité non seulement comme un simple moyen de reproduction; on la considérait comme un cadeau spécial de la part du Créateur qui représentait un moyen de nous partager avec notre partenaire.

La sexualité a aussi apporté d'autres dons. Les enfants sont apparus dans ce monde grâce au sexe et on les considérait comme les cadeaux suprêmes du Créateur. Si vous étiez béni par la présence d'un enfant, vous deviez protéger et élever cet enfant en utilisant les dons de la *bonté*, du *partage* et de la *force*. Les parents n'ont jamais possédé leurs propres enfants; ils les guidaient et les protégeaient tandis que les enfants apprenaient à suivre leur propre chemin.

À mesure que les enfants grandissaient et se développaient en passant par les différentes étapes de la vie – l'enfance, la jeunesse, l'âge adulte et l'âge d'or – on les préparait à franchir chaque étape grâce à des cérémonies spéciales telles le *jeûne aux baies* (pour les filles) et la *quête de la vision* (pour les garçons). Ces cérémonies étaient fondées sur le développement sexuel de la personne et on les célébrait toujours le moment venu.

Traditionnellement, l'orientation sexuelle d'une personne apportait également les dons de vision et de compréhension. Les personnes *bispirituelles* (homosexuelles) étaient considérées comme des personnes qui possédaient le don d'une vision qui dépassait les capacités de la plupart des personnes. En raison de la nature de la personne *bispirituelle*, on croyait qu'elle pouvait comprendre autant les problèmes des femmes que ceux des hommes individuellement ou entre eux et qu'elle pouvait aider à les résoudre. La personne *bispirituelle* avait l'habileté de percevoir une question selon les deux points de vue. Les personnes *bispirituelles* étaient considérées non seulement comme normales, mais aussi comme un élément vital et essentiel du monde naturel et de la communauté entière.

 McLeod-Shabogiesic, Perry; *The Medicine Wheel: A Healing Journey*; The Union of Ontario Indians, 1995

Souvent, si les enfants semblaient développer les dons d'une personne *bispirituelle*, on les prenait à part à un jeune âge et ils recevaient des enseignements spéciaux qui les aideraient à développer leurs dons. On donnait beaucoup d'amour et de respect à ce genre de personne. En tant que personnes *bispirituelles*, leurs dons étaient célébrés.

Ce n'est qu'après le contact avec les Européens en Amérique du Nord, et la domination qui s'ensuivit que nous avons commencé à délaisser nos visions traditionnelles et notre respect envers l'expression sexuelle et les dons particuliers qu'apporte la sexualité. Il est important de reprendre nos visions et nos expressions afin d'utiliser tous les dons que nous avons reçus du Créateur.

PLAN DE FORMATION SUR LES PERSONNES BISPIRITUELLES

Introduction

Il existe de nombreux obstacles à l'éducation pour les personnes bispirituelles, le plus courant étant l'homophobie. Bon nombre de personnes bispirituelles écourtent leur éducation car ils sentent le besoin de fuir une communauté hostile. De plus, dans certains cas, l'apprentissage est gêné par la bataille quotidienne pour la survie dans un environnement hostile.

Bon nombre de jeunes personnes bispirituelles fuient vers les grands centres urbains où il existe une communauté gaie et lesbienne. Cependant, ils peuvent être mal préparés pour trouver de l'emploi et se tourner vers les métiers de la rue pour survivre. Éventuellement, la frustration, l'isolement et le désespoir imprègnent leur vie. Une fois qu'ils ont perdu espoir, la tragédie se produit rapidement. Elle peut apparaître sous la forme de maladie physique, de dépression, de dépendance, de violence et souvent de mort.

L'autosuffisance implique la présence d'un vaste éventail de compétences. Afin d'obtenir ces compétences, il est essentiel de savoir lire et écrire avec facilité. Savoir lire et écrire est le premier pas vers la liberté.

Apprendre est une tâche difficile. Il faut donc rendre le matériel intéressant et pertinent. Pour la plupart des personnes bispirituelles, notre histoire dans la communauté autochtone demeure cachée. Heureusement, il existe un nouvel ensemble de documents provenant de diverses sources et portant sur les personnes bispirituelles.

Titre de la leçon : *Ogokwe – Les personnes bispirituelles dans la culture ojibway*

Niveau scolaire : Adultes

Sujet : Bispiritualité 101

Faire honneur aux personnes bispirituelles

Objectifs :

Une introduction aux personnes bispirituelles créée par Nazareth, un Anishinaabe bispirituel de Auden en Ontario, qui étudie les personnes bispirituelles depuis près de 30 ans.

Discuter du rôle passé, présent et futur des personnes bispirituelles.

Donner de l'information positive et factuelle sur les personnes bispirituelles et favoriser l'estime de soi.

Stimuler l'intérêt pour l'apprentissage et augmenter la motivation envers l'alphabétisation.

Élargir la définition des personnes bispirituelles au-delà de la sexualité pour inclure d'autres fonctions dans la communauté autochtone, y compris la fonction spirituelle, éducative, la garde de l'information traditionnelle, etc.

Concept culturel

Dans la tradition anishinaabée, le Créateur a donné à chaque personne et à chaque culture un chemin à suivre : un chemin jaune, un chemin blanc, un chemin noir et un chemin rouge. Les Anishinaabes ont reçu le chemin rouge.

Le Créateur a également créé des personnes bispirituelles. Chaque communauté et chaque clan possède au moins une personne bispirituelle qui fait partie de son cercle. Toute personne bispirituelle a un équilibre à faire entre l'homme et la femme, chacun devant comprendre les qualités de l'autre. Les personnes bispirituelles sont des personnes homme/femme, qui possèdent les qualités de deux sexes. Cette dualité ou « bispiritualité » fait d'eux des personnes qui ont reçu un don. On les perçoit comme des personnes extraordinaires et on leur accorde respect et honneur. Le respect est un don qu'il faut retourner sans jamais le garder.

Leçon culturelle

Commencer la leçon par la lecture de l'énoncé ci-dessus sur les personnes bispirituelles. Puis, écrire les noms de deux personnes bispirituelles connues dans la langue anishinaabée : *Gizhe-manido-kwe*, qui signifie *personne divine, extraordinaire* (on doit mériter ce nom et son sens n'est pas encore entièrement compris), et *Ogokwe*, qui signifie *femme ou personne sage*, mots utilisés pour nommer une personne gaie, homme ou une femme. Il est important de noter que chaque Première Nation a sa propre façon de décrire les personnes bispirituelles. Nazareth, le chercheur pour ce matériel, affirme qu'il n'a jamais entendu une personne bispirituelle décrite négativement chez les Autochtones. Les termes désobligeants pour désigner les Autochtones gais et lesbiennes tels *pédé* ou *gouine* sont dérivés de la culture européenne et sont étrangers à notre peuple.

Par la suite, discuter de la façon dont une personne peut savoir qu'elle est bispirituelle :

1. On peut être né de cette façon, on le « sait » dès la naissance
2. Dans un rêve, une personne peut réaliser le rôle bispirituel qu'elle peut jouer
3. Parfois, la communauté ou le clan va initier une personne à la bispiritualité pour combler son besoin de la présence d'une *Gizbe-manido-kwe*. On doit noter que cette personne doit porter attention à son côté masculin autant qu'à son côté féminin, sinon elle ne sera pas équilibrée.

En conclusion de la leçon, discuter des rôles, des fonctions et des attributs des personnes bispirituelles. Ils comprennent les éléments suivants, entre autres :

1. Elles sont grandement considérées par la communauté à tous les niveaux. Aucune cérémonie importante n'a lieu sans la présence d'une personne bispirituelle.
2. Un de leurs rôles importants était celui de diplomate. Les personnes bispirituelles sont des négociateurs très respectés.
3. L'enseignement des aînés d'autrefois comprenait des enseignements au sujet des personnes bispirituelles. La plupart des autres peuples ont perdu cet enseignement, mais le peuple rouge l'a conservé.
4. L'intuition et la perception font partie de leurs attributs.
5. En tant qu'intellectuels, les personnes bispirituelles continuent à s'instruire et à connaître la meilleure façon d'utiliser les ressources.
6. En tant que médiateurs, les personnes bispirituelles organisaient des mariages, des réunions, etc. Elles essayaient toujours d'empêcher les gens de créer des obstacles insurmontables et de se rendre la vie misérable l'un à l'autre.
7. Marieurs : les personnes bispirituelles arrangent des mariages qui durent pour toujours et font même partie de la famille.
8. Shamans et guérisseurs – seules quelques personnes bispirituelles finissent par jouer ces rôles, mais elles essaient toutes d'y arriver. Elles travaillent fort pour mériter ces postes avec le soutien et l'encouragement de leur communauté ou de leur clan.
9. Les personnes bispirituelles donnent des noms de pouvoir secret aux gens. Par exemple, *Cheval fou* était un nom de pouvoir et il était gai. Cela ne se fait plus aussi souvent de nos jours.

Activités pour les étudiants

- I. Discussion de groupe : on invite les étudiants à donner leurs impressions sur les personnes bispirituelles.
- II. On demande aux étudiants d'écrire un article sur la leçon et d'inclure l'information ou les enseignements qu'ils ont reçus au sujet des personnes bispirituelles.
- III. Inviter un aîné à parler des personnes bispirituelles.

IV. Présenter un vidéo sur le D^r Terry Tafoya (Taos Pueblo/Warm Springs), qui est psychologue clinicien et conteur bispirituel.

Discuter des obstacles que rencontrent les personnes bispirituelles de nos jours. Comment pouvons-nous surmonter ces obstacles? Préparer une liste.

Plan de travail anti-homophobie pour les communautés autochtones

ACTIVITÉ	RESSOURCES (PERSONNES RESPONSABLES)	SOURCE D'INFORMATION	DATE D'ACHÈVEMENT	RÉSULTATS ATTENDUS
1. RÉUNION DU COMITÉ DIRECTEUR	PERSONNEL, COMITÉ DIRECTEUR	PLAN DE TRAVAIL	À VENIR	APPROBATION DU PLAN DE TRAVAIL
2. RECHERCHE ET ANALYSE DOCUMENTAIRE; ENTREVUES	PERSONNEL	2-SPIRITED PEOPLE OF THE 1 ST NATIONS; CENTRAL TORONTO YOUTH SERVICES CENTRE FOR LESBIAN & GAY RIGHTS IN ONTARIO; AÎNÉS AUTOCHTONES		MATÉRIEL ANTI-HOMOPHOBIE & MODULE DE FORMATION
3. ÉLABORATION D'UNE STRATÉGIE ANTI-HOMOPHOBIE	PERSONNEL, AÎNÉS	CONSULTATION COMMUNAUTAIRE, AÎNÉS		STRATÉGIE ANTI-HOMOPHOBIE
4. RÉUNION DU COMITÉ DIRECTEUR	PERSONNEL, COMITÉ DIRECTEUR	MATÉRIEL & MODULE DE FORMATION		APPROBATION DU MATÉRIEL ET DU MODULE DE FORMATION
5. DIFFUSION AUX COMMUNAUTÉS ET ORGANISMES AUTOCHTONES	PERSONNEL	COMMUNAUTÉS ET ORGANISMES AUTOCHTONES		CRÉATION D'UN PROFIL AVEC LES COMMUNAUTÉS ET LES ORGANISMES AUTOCHTONES

6. PLANIFIER LA TENUE D'ATELIERS SUR L'ANTI-HOMOPHOBIE	PERSONNEL, AÎNÉ	STRATÉGIE ANTI-HOMOPHOBIE, AÎNÉ		ABORDER L'HOMOPHOBIE DANS LES COMMUNAUTÉS ET LES ORGANISMES AUTOCHTONES. ÉLIMINER LES OBSTACLES À L'OBTENTION DE SERVICES PAR LES PERSONNES BISPIRITUELLES
7. FORMATION DU PERSONNEL ET DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	PERSONNEL	PERSONNEL; STRATÉGIE ANTI-HOMOPHOBIE		FOURNIR AUX MEMBRES DU PERSONNEL LES MOYENS DE S'ATTAQUER À L'HOMOPHOBIE
8. ATELIERS COMMUNAUTAIRES	PERSONNEL, AÎNÉ	STRATÉGIE ANTI-HOMOPHOBIE, AÎNÉ		FOURNIR AUX MEMBRES DE LA COMMUNAUTÉ LES MOYENS DE S'ATTAQUER À L'HOMOPHOBIE
9. RAPPORT DE FIN D'ANNÉE	PERSONNEL	STATISTIQUES, FORMULAIRES D'ÉVALUATION, RÉPONSE DE LA COMMUNAUTÉ, REPRÉSENTANT DU FINANCEMENT, ÉVALUATION DU COMITÉ DU PERSONNEL		DÉTERMINER SI LES OBJECTIFS DU PROJET ONT ÉTÉ ATTEINTS OU NON, OU S'ILS ONT ÉTÉ DÉPASSÉS, AFIN D'ÉVALUER L'EFFICACITÉ DU PROJET

La relation de l'homophobie avec d'autres formes d'oppression

	Autochtones	Personnes âgées et enfants	Personnes pauvres	Femmes	Personnes de couleur	Gais et lesbiennes
Isolement	Le système des réserves. Le manque de réponse de la part de la police et des services sociaux aux Autochtones.	Les tours à logements deviennent des ghettos. Soins médicaux distincts.	Les projets d'habitation. Aucun transport.	Besoin d'un homme pour se protéger. Les femmes qui sortent seules le soir sont des putains.	Embourgeoisement. ^{Pb} Manque de réponse de la part de la police et des services sociaux pour les minorités.	Forcés à rester dans le placard. Certains quartiers sont non sécuritaires.
Violence psychologique	Langage raciste. Se faire appeler <i>ivrognes</i> . Nos langues sont ridiculisées. Les Blancs nient la valeur de notre culture.	Sont laissés de côté; on n'écoute pas leurs idées. On parle d'eux comme s'ils n'étaient pas présents. Sont traités avec condescendance.	Blâmées pour leur pauvreté. Considérées comme des gens paresseux.	On leur lance des noms. On les traite comme des objets sexuels. On les traite de <i>niaisuses</i> .	Traitées de <i>paresseuses</i> . Épithètes racistes. Ridiculisées par les gens d'autres langues et cultures.	On les considère comme des pervers sexuels. Victimes de railleries en public.
Violence économique	Dernier embauché, premier mis à pied. Emplois à bas salaire. Appropriation illégale des terres traditionnelles par le gouvernement.	Non prioritaire pour recevoir un financement de la part du gouvernement. Fraude postale ciblant les personnes âgées.	Les règles de l'aide sociale ne leur permettent pas de s'en sortir. On utilise le fait qu'elles ont besoin d'argent pour envahir leur vie.	Emplois à salaire peu élevé, payées à un salaire moindre qu'un homme pour le même emploi.	Derniers embauchés, premiers mis à pied. Emplois à salaire peu élevé. Forcées de travailler à l'arrière-boutique.	Discrimination à l'emploi.
Abus sexuel	Exploitation des femmes autochtones.	Taux élevé dans les établissements de soins pour les personnes âgées et les enfants. L'exploitation des enfants dans la pornographie. Les adultes profitent de la confiance des enfants.	Moins protégées par la police.	Viol, inceste, viol conjugal, pornographie.	Racisme pornographique. Aucune protection contre le viol. On les considère comme des machines de sexe.	On les accuse d'attentat à la pudeur sur des enfants. On les ridiculise en disant qu'ils ne sont pas de vrais hommes ou de vraies femmes.

^{Pb} *Embourgeoisement, n.*, Transformation socio-économique d'un quartier urbain ancien engendrée par l'arrivée progressive d'une nouvelle classe de résidents qui en restaurent le milieu physique et en rehaussent le niveau de vie.

Privilège de statut	Les banques considèrent que les Autochtones constituent de mauvais risques financiers. On minimise l'importance des visions culturelles différentes au sujet de la propriété. Les meurtres des femmes autochtones ne font pas l'objet d'une enquête.	Ne génèrent pas de revenus, ne sont donc pas productifs, ne font donc pas partie de la société dominante.	Les valeurs de la classe moyenne sont perçues comme les plus importantes.	Subalternes aux hommes. On utilise la bible pour mettre les femmes à leur place.	Difficulté d'accès à l'école et à l'emploi. On suppose que la culture blanche est la seule qui soit.	On présente ouvertement l'hétérosexualité, mais on considère la présentation ouverte de l'homosexualité est de l'étalage.
Menaces	Brutalité policière. Attaques par des jeunes voyous.	Menace de violence. Les plaintes ne sont pas prises au sérieux.	Les travailleuses sociales menacent de mettre fin aux prestations.		Brutalité policière.	Agression policière.
Utilisation des enfants	Enlèvement d'enfants autochtones.		L'aide sociale menace de prendre leurs enfants afin de rendre les parents dociles.	On marchandise la sécurité économique pour la garde des enfants en cas de divorce.	Besoin de moins d'enquêtes pour mettre fin aux droits parentaux.	On retire la garde des enfants lors des procédures pour l'obtention de leur garde.
Intimidation	Harcèlement policier. Le système judiciaire défavorise les Autochtones.	Les personnes âgées ont peur de sortir le soir. Sont des cibles faciles.	Le système judiciaire opère différemment pour ceux qui ne peuvent se permettre un avocat.	La police ne protège pas les femmes en cas de violence conjugale.	La police s'arrête et vérifie. Davantage d'arrestations.	L'homophobie est rarement confrontée en public. Les cicatrices liées au sida.
Violence	Génocide, la « Piste des larmes », Oka.	On frappe et on agresse les personnes âgées. On abuse sexuellement des enfants.	Les hôpitaux n'accueillent pas les grands malades. Les taudis brûlent et tuent des personnes.	Agressions, viol.	Génocide, lynchages, brutalité policière.	Agressions homophobes, meurtres d'homosexuels.

La jeunesse gaie et lesbienne

Les expressions *homophobie* et *bétérosexisme* sont relativement nouvelles dans le français moderne d'aujourd'hui. Ces mots ont été utilisés pour la première fois à la fin des années 1960 au moment où le mouvement pour les femmes et le mouvement pour la libération des gais amorçaient une bataille afin d'en finir avec la discrimination, bataille qui continue d'ailleurs encore aujourd'hui. L'homophobie est définie comme une « aversion aux gais, aux individus homosexuels, à leurs modes de vie ou à leurs cultures ».¹⁷ L'hétérosexisme se définit comme un préjugé encore plus intrinsèque. Il indique la conviction profondément ancrée de la supériorité inhérente d'un groupe, d'une seule forme de comportement. Dans ce cas, il considère que la seule forme « normale » de relation sexuelle est la relation entre deux adultes de sexe opposé.

Pour plusieurs personnes, l'homosexualité n'est qu'un sujet courant de plaisanteries. Être traité de « pédé » est l'une des choses les plus insultantes qui peuvent être dites à un jeune homme. Nous sommes submergés de stéréotypes sur les comportements des gais et des lesbiennes. Il est donc normal pour la génération montante de penser que l'homosexualité est contre nature, immorale, frivole ou même destructrice.

Les moqueries sur les jeunes gais à l'école sont très fréquentes. Elles sont bien établies dans une culture dominante qui craint l'homosexualité et favorise l'hétérosexualité.

La droite religieuse démontre les homosexuels comme des pécheurs aux pratiques contre nature. Les valeurs familiales traditionnelles répandues par les religions conservatrices judéo-chrétiennes et autres donnent aux jeunes une seule voie à suivre : se marier à une personne du sexe opposé et avoir des relations sexuelles dans le but de procréer. Ce chemin étroit ne laisse aucune place aux comportements homosexuels.

Les messages de santé sexuelle qui visent les auditoires gais ont tendance à utiliser des médias clandestins et alternatifs plutôt que les médias de masse. Le manque d'information diffusée à grande échelle et le fait de devoir utiliser des médias clandestins pour obtenir cette information peut envoyer un signal à la jeunesse gaie, à leurs familles, à leurs pairs hétérosexuels ainsi qu'à chacun d'entre nous que l'attirance et les contacts intimes avec des personnes du même sexe sont déviants et rares.

Les jeunes doivent se conformer aux attentes de leur famille, de leurs pairs ainsi que de leur école et de leur travail. Toutefois, les conflits moraux qu'éprouvent les jeunes gais et

¹⁷ *The American Heritage® Dictionnaire de la langue anglaise, Troisième édition* tous droits réservés © 1992 par Houghton Mifflin Company. Version électronique autorisée par la corporation INSO. Tous droits réservés.

lesbiennes sont tous différents. On s'attend à ce que ces jeunes abandonnent leur sexualité et choisissent un rôle social qui va à l'encontre de leur véritable identité.¹⁸

« Les adolescents gais sont pris dans une “double impasse” : d'un côté, les parents et les professeurs qui s'attendent à ce qu'ils soient honnêtes et “authentiques”; de l'autre côté, on leur enseigne que leurs désirs sont “mauvais” et devraient être dissimulés, ce qui cause une angoisse intolérable pour leur santé mentale ».¹⁹

« Malheureusement, la plupart d'entre eux ne considèrent pas le lieu de travail comme un “environnement sain” pour une personne gaie. Pour des raisons monétaires, il devient donc primordial de s'afficher comme hétérosexuel ».²⁰

Pour les jeunes Autochtones gais, les préjugés auxquels ils doivent faire face à cause de leur sexualité sont alimentés également par le racisme. Les stéréotypes abondent sur l'« Indien macho », le guerrier mâle et la « princesse indienne » féminine. Les communautés autochtones ont adopté plusieurs de ces clichés créés par la culture dominante.

Plusieurs jeunes Autochtones gais sont emprisonnés dans des communautés isolées et font face à toutes sortes de violence – physique, mentale, spirituelle et émotionnelle. Plusieurs d'entre eux se voient forcés de fuir leurs communautés. Quelques-uns se réfugient dans les rues des grandes villes du Canada et tombent dans des réseaux de prostitution et de drogues. Ils ressentent un profond sentiment de solitude et prennent bien souvent des risques qui peuvent les mener à la séropositivité.

Les effets de l'homophobie et de l'hétérosexisme sur la jeunesse gaie sont considérables. Toutefois, des percées ont été réalisées.

Par exemple, les psychiatres des communautés ne considèrent plus l'homosexualité comme une maladie mentale. Les avantages pour les conjoints de même sexe sont offerts à plusieurs employés gais. Les médias d'aujourd'hui sont beaucoup plus ouverts à la diversité gaie que par le passé. Plusieurs provinces canadiennes protègent les gais et les lesbiennes par des lois sur les droits de la personne. Cette évolution aide les gais à se sentir appréciés et importants.

Cependant, nous ne pouvons pas continuer à punir et à humilier notre jeunesse gaie pour nous demander ensuite pourquoi ils deviennent aliénés et présentent des comportements autodestructeurs. Chaque communauté autochtone a une obligation sacrée d'inculquer à sa jeunesse des sentiments de fierté et d'estime de soi peu importe l'orientation sexuelle.

¹⁸ *Les expériences de jeunes hommes gais à l'âge du VIH*, Santé Canada, 1996.

¹⁹ Herdt, G. H., & Boxer, A. *Children of Horizons: How Gay and Lesbian Teens are Leading a New Way Out of the Closet*. Boston: Beacon Press.

²⁰ *Ibid.*, pp. 227-228.

COUNSELLING POUR CLIENTS GAIS, LESBIENNES ET BISEXUELS – FICHE D'INFORMATION

- ◆ On estime généralement que 10 % de la population est d'orientation homosexuelle. Les chiffres insistent parfois que 8 % de femmes sont homosexuelles alors que 15 % des hommes le sont. Les recherches quantitatives ne sont pas vraiment précises à cause des problèmes d'échantillonnage, de la peur de s'identifier comme homosexuel dans un environnement homophobe, du contexte de socialisation hétérosexuelle ainsi que la raison exacte de l'étude, c'est-à-dire l'identification comme personne gaie ou lesbienne plutôt que l'analyse des pratiques sexuelles.
- ◆ Entre 14 % et 25 % des hommes gais, soit environ 20 %, ont été ou sont mariés. La moitié d'entre eux ont eu des enfants, ce qui veut dire que 10 % des hommes gais sont des pères.
- ◆ Près de 33 % des lesbiennes ont été ou sont mariées. Environ la moitié d'entre elles ont eu des enfants, ce qui veut dire qu'environ 16 % des lesbiennes sont mères à la suite de relations hétérosexuelles. Ces chiffres n'englobent pas les lesbiennes qui s'identifient comme telles et qui ont décidé d'avoir des enfants; les chiffres pour ce groupe ne sont pas connus.
- ◆ Les individus ayant une orientation homosexuelle et qui se battent pour leurs idées font face à un grand nombre de problèmes. Ces risques s'appliquent aux hommes et aux femmes de tous les âges, mais les jeunes semblent particulièrement plus à risque.

Les risques particuliers pour les jeunes comprennent :

La dépression et le suicide

Un très grand nombre de jeunes qui font face à des problèmes liés à leur orientation sexuelle, souffrent de dépression allant de légère à profonde à un moment ou l'autre de leur vie. La plupart des études tendent à démontrer que, chez ces jeunes, il y a 2 à 3 fois plus de tentatives de suicide que chez les jeunes hétérosexuels. Une étude récente indique que, chez les jeunes hommes gais, il y a 6 fois plus de tentatives de suicide que chez les jeunes hommes hétérosexuels. Entre 20 % et 35 % des jeunes gais et lesbiennes font des tentatives de suicide, alors que 50 % ont des idées suicidaires. On estime que 30 % de tous les suicides de jeunes impliquent les jeunes gais ou lesbiennes.

La violence et la rupture familiale

Plus de 50 % de tous les jeunes indiquent des réactions négatives de la part de leurs parents lorsque leur identité sexuelle est révélée ou découverte; parmi les jeunes qui ont subi de la violence physique à cause de leur orientation sexuelle, plus de la moitié déclarent avoir été violentés par un membre de leur famille.

Partir ou être forcé de quitter la maison

Jusqu'à 25 % des gais et des lesbiennes dont les parents réagissent négativement sont reniés ou forcés de quitter la maison.

L'itinérance

Nous croyons qu'entre 20 % et 40 % des jeunes de la rue sont gais et lesbiennes. Il y a beaucoup de risques associés à ce genre de vie : la pauvreté, l'éducation interrompue, le manque de travail et de logis, la mauvaise nutrition, un état de santé précaire, la prostitution, la participation à des activités criminelles, l'anxiété et la dépression, la grossesse, les maladies transmises sexuellement, l'usage de drogues, la violence, l'exploitation, l'infection au VIH et les mauvaises perspectives d'avenir.

L'usage de drogues

Les problèmes de consommation de drogues vécus par les jeunes gais et lesbiennes sont de 3 à 5 fois plus élevés que chez les jeunes hétérosexuels. Les femmes et les hommes homosexuels ont également des taux de consommation de drogues beaucoup plus élevés que leurs pairs hétérosexuels. On attribue souvent les problèmes de drogues à la popularité des bars dans la culture gaie et lesbienne. Cependant, d'autres facteurs jouent également un rôle important: la discrimination et les préjugés envers les gais et les lesbiennes, la dépression, l'anxiété, l'itinérance, la violence, l'exploitation, la prostitution et la participation à des activités criminelles. Il est fréquent de voir des jeunes gais et lesbiennes consommer des drogues dès leur plus jeune âge.

L'infection au VIH

Selon certaines recherches, le taux d'augmentation de l'infection au VIH chez les hommes gais adultes a atteint un plateau, les jeunes hommes gais demeurent à risque très élevé et l'infection de cette population continue sa progression à une vitesse alarmante.

- ◆ Bien que quelques jeunes gais et lesbiennes demandent une thérapie ou une psychothérapie traditionnelle afin de les aider à surmonter les problèmes auxquels ils doivent faire face, plusieurs d'entre eux ne le font pas. En outre, la psychothérapie elle-même est habituellement insuffisante. Les besoins et les enjeux des jeunes gais et lesbiennes comprennent notamment :
 - De l'information positive et précise afin de faire tomber les mythes et les stéréotypes sur les causes de l'homosexualité ainsi que sur les gais et lesbiennes.
 - Le développement d'une compréhension des causes sociales de leurs problèmes personnels.
 - Du soutien de leurs pairs.
 - De vrais modèles adultes à suivre, tels que les fournisseurs de services sociaux et de santé, les professeurs, les aînés, etc.
 - De l'aide dans leurs relations avec leur famille ou une intervention familiale.
 - Des informations pertinentes sur les pratiques sexuelles à risque réduit.
 - Un sens de l'histoire.
 - De l'information à propos de films et de matériel de lecture où les gais et les lesbiennes sont représentés de façon positive.
 - Des connaissances sur les ressources et sur la communauté.
 - D'autres soutiens pratiques comme l'aide à l'accès à un logement, au bien-être, à l'éducation, à la formation, à un travail et au développement des talents personnels.
 - Dans le cas des jeunes Autochtones gais et lesbiennes, un enseignement sur les personnes bispirituelles et la confirmation de leurs rôles et de leurs responsabilités dans la communauté et vice versa.

*Programme jeunesse pour gais, lesbiennes et bisexuels
Services jeunesse du Grand Toronto*

RÉFÉRENCES DOCUMENTAIRES

The Sacred Hoop, Recovering the Feminine in American Indian Traditions

Auteur : **Paula Gunn Allen**
Sujet : Littérature américaine – Auteur indienne – Histoire et critique
Littérature américaine – Auteur femme – Histoire et critique
ISBN : 0-8070-2617-5 (pbk)
Année : 1992
Éditeur : Boston: Beacon Press

Spiderwoman's Granddaughters


Auteur : **Paula Gunn Allen**
Sujet : Études amérindiennes
ISBN : 0-4499-0508-x
Année : 1989
Éditeur : Fawcett Columbine
Contenu : Paula Gunn Allen, une Amérindienne lettrée, critique littéraire, poète et romancière, elle-même Indienne Laguna Pueblo-Sioux, s'est aperçue, lors de ses études, que les écrits des Amérindiens, particulièrement ceux des femmes, ont été marginalisés par les critères littéraires occidentaux. Allen a voulu comprendre pourquoi et surtout remédier à la situation. Le résultat est une collection magistrale d'histoires traditionnelles, d'écrits biographiques et de nouvelles contemporaines, dont plusieurs ont été rédigées par les meilleures écrivaines Amérindiennes d'aujourd'hui.

Grandmothers of the Light: A Medicine Woman's Source Book

Auteur : **Paula Gunn Allen**
Sujet : Spiritualité/Études amérindiennes
ISBN : 0-8070-8103-5 (papier)
ISBN : 0-8070-8102-7 (tissu)
Année : 1991
Éditeur : Beacon Press
Contenu : Dans cette collection d'histoires sur les déesses des civilisations amérindiennes de l'ensemble du continent, Paula Gunn Allen explique les mythes qui ont guidé les femmes shamans vers la compréhension du sacré depuis des siècles.

When Someone You Care About is Gay

Auteur : **Jim Auer**
Sujet : La « sortie du placard » (révélation publique de l'identité gaie ou lesbienne)
Éditeur : Abbey Press, St. Meinrad, IN 47577 USA
Contenu : Ce dépliant donne de l'information sur la façon d'aborder les membres de la famille et les amis lorsqu'on veut faire son « coming-out ».

 Malheureusement, il semble que la littérature sur ce sujet ne soit pas disponible en français. Les textes cités ci-joint n'ont pas été traduits.

A Gathering of Spirit, a Collection by North American Indian Women

Auteur : **Beth Brant**
Sujet : Littérature américaine – Auteur amérindienne
Littérature américaine – Auteur femme
Littérature américaine – 20^e siècle
Littérature canadienne - Auteur femme
Littérature canadienne – 20^e siècle
Littérature canadienne - Auteur amérindienne
Femme - Collection
ISBN : 0-8896-1135-1 (pbk)
Année : 1988
Année : Toronto : Women's Press
Contenu : Une anthologie d'écrits d'auteurs amérindiens et bispirituels.

Gay American History, Lesbians and Gay Men in the U.S.A.

Auteur : **Jonathan Katz**
Sujet : Histoire de l'homosexualité américaine
ISBN : 0-4520-1092-6
Année : 1992
Éditeur : A Meridian
Contenu : Ce travail de pionnier est la source principale à consulter pour un récit historique précis et fascinant sur les Américains gais et lesbiennes. Avec une nouvelle préface et une bibliographie mise à jour, cette collection d'écrits demeure le travail de référence le plus complet et fiable sur l'expérience homosexuelle aux États-Unis. On y retrouve des réimpressions de documents rares et difficiles à trouver qui représentent plus de 400 ans d'oppression, de conflits et de lutte dans le nouveau monde. Parmi son matériel provocateur, on compte une photographie du 19^e siècle d'une danse entre deux hommes dans l'Ouest, une entrevue de 1974 avec un homosexuel victime de traitement de chocs électriques, un journal de 1629 relatant des « activités sodomites » chez les premiers colons américains et un récit du lesbianisme dans la vie de la chanteuse de blues Bessie Smith.

Living in the Spirit: a Gay American Indian Anthology

Auteur : **Will Roscoe**
Sujet : Homosexualité - Collection
Écrivain américain homosexuel
Écrivain américain lesbienne
Amérindien – Comportement sexuel - Collection
Littérature américaine – 20^e siècle
Homosexualité – États-Unis
Amérindien - Comportement sexuel
ISBN : 6-3120-1899-1
Année : 1988
Éditeur : New York: St Martin's Press

Contenu : Anthologie d'écrits de personnes bispirituelles.

The Zuni Man-Woman

Auteur : **Will Roscoe**
Sujet : Vie sociale et coutumes – Comportement sexuel – Rôle sexuel
ISBN : 0-8263-1370-1
Année : 1991
Éditeur : University of New Mexico Press
Contenu : L'ouvrage se concentre sur la vie de We'wha, probablement la berdache (personne combinant les rôles et les traits d'un homme et d'une femme) la plus connue de l'histoire américaine. Le récit de la vie exceptionnelle de We'wha's permet à l'historien Will Roscoe de brosse un portrait vivant d'un rôle sexuel alternatif dont l'histoire a été cachée et presque oubliée.

The Man Who Fell in Love with the Moon

Auteur : **Tom Spanbauer**
Sujet : : Fiction
ISBN : 0-06-097497-4
Année : 1991 couverture rigide; 1992 livre de poche
Éditeur : Atlantic Monthly Press: 1991; HarperCollins Publishers: 1992
Contenu : Cet ouvrage est une épopée américaine du Far West pour notre temps. Le narrateur, Shed, ou Duivichi-un-Dua, est un métis bisexuel qui gagne sa vie à l'hôtel Indian Head dans la petite ville d'Excellent, en Idaho. L'autoritaire Ida Richilieu est la patronne de Shed, le maire de la ville et la propriétaire de ce bordel d'un rose trop rose. Avec la belle prostituée Alma Hatch et le cowboy aux yeux verts, philosophe à moitié fou, Dellwood Barker, ce groupe de mésadaptés et de parias représente le cœur de la famille excentrique de Shed. Bien qu'entourés de la laideur et de la cruauté de l'Ouest, l'amour et l'acceptation dont font preuve les membres de cette famille les uns envers les autres constituent le cœur véritable de ce roman.

The Spirit and the Flesh: Sexual Diversity in American Indian Culture

Auteur : **Walter L. Williams, Ph.D.**
Sujet : : Gais – Amérique du Nord
Rôle sexuel - Amérique du Nord
Amérindien – Comportement sexuel
ISBN : 0-8070-4611-6 (pbk)
Année : 1988
Éditeur : Boston: Beacon Press
Contenu : Une œuvre primée et révolutionnaire sur les personnes bispirituelles. Elle renferme de l'information anthropologique sur les berdaches et les « amazones » des cultures amérindiennes.

Two Spirit People: American Indian Lesbian Women and Gay Men

Éditeur : **Lester B. Brown, Ph.D.**

Année : 1997

Contenu : Ce livre renferme une compilation d'articles sur l'identité, les services sociaux et le sida rédigés par des écrivains et des chercheurs autochtones et non autochtones. Comme il existe peu de documents sur les personnes bispirituelles, ces articles représentent une addition importante à la documentation des services sociaux et à la littérature en général, dans les présentations culturelles, historiques et contemporaines de la sexualité des Amérindiens et des rôles sexuels alternatifs. Les articles sur le sida comprennent : un article de Ron Rowell sur les besoins et les obstacles à l'obtention de services pour les personnes vivant avec le sida en milieu urbain et en milieu rural, ainsi qu'un article de DePoy et al. sur les programmes de prévention du sida dans une communauté rurale. Brown résume cette collection d'articles comme suit : « Le matériel fourni par ces articles présente une perspective différente et donne un début de compréhension de la place des Autochtones gais et lesbiennes dans les cultures amérindiennes et dans la société américaine ». Brown continue en disant qu'il « espère que ce début incitera d'autres à effectuer des recherches et à rédiger des articles pour nous aider à comprendre ces personnes uniques ».

Two Spirit People: Native American Gender Identity, Sexuality, and Spirituality

Éditeurs : **Sue-Ellen Jacobs, Wesley Thomas and Sabine Lang**

Année : 1997

Contenu : Ce livre renferme le travail de plus de 20 écrivains et chercheurs autochtones et non autochtones. Les éditeurs décrivent leur travail comme « centré sur la recherche de données qui confirmeront (ou nieront) les écrits passés et plus récents des anthropologues, des historiens et des Amérindiens lettrés sur la construction des sexes et des sexualités ».

Changing Ones: Third and Fourth Genders in Native North America

Auteur : **Will Roscoe**

Année : 2000

Éditeur : St. Martin's Griffin: New York

ISBN : 0-312-22479-6

ORGANISMES RESSOURCES

Organismes autochtones au Canada

National

Le réseau canadien inuit du VIH/sida

131, rue Bank, 3^e étage
Ottawa (Ontario) K1P 5N7
Tél. : (613) 238-3977, téléc. : (613) 238-1787
cihan@pauktuutit.on.ca

Le Réseau canadien autochtone du sida (RCAS)

602-251, rue Bank
Ottawa (Ontario) K2P 1X3
Tél. : 1-888-285-2226, téléc. : (613) 567-4652
www.caan.ca
Courriel : caan@storm.ca

Colombie-Britannique

Groupe d'études de la Colombie-Britannique sur le VIH/sida chez les Autochtones

a/s DGSPNI de la région du Pacifique
540-757, rue Hastings
Vancouver (Colombie-Britannique) V6C 3E6
Tél. : (604) 666-8475, téléc. : (604) 666-6024

Programme de sensibilisation au sida chez les Autochtones de la Colombie-Britannique

Centre pour le contrôle des maladies de la Colombie-Britannique
Division du contrôle des MTS
655 Ouest, 12^e Avenue
Vancouver (Colombie-Britannique) V5Z 4R4
Tél. : (604) 660-2088
Courriel : lucy.barney@bccdc.hnet.bc.ca

« Healing Our Spirit »

2425, rue Québec, bureau 100
Vancouver (Colombie-Britannique) V5T 4L6
Tél. : 1-800-336-9726, téléc. : (604) 879-9926
www.healingourspirit.org
Courriel : info@healingourspirit.org

Alberta

Fondation Kimamow Atoskanow

B.P. 133, R.R. #1, Site 1
Onoway (Alberta) T0E 1V0
Tél. : (780) 423-3138
Courriel : general@nativecentres.org

Yukon

Centre Blood Ties Four Directions

7221, 7^e Avenue
Whitehorse (Yukon) Y1A 1R8
Tél. : (867)633-2437
Courriel : lcollings@yknet.ca

Manitoba

Groupe d'études du Manitoba sur le sida chez les Autochtones

a/s Centre d'amitié autochtone
181, avenue Higgins
Winnipeg (Manitoba) R3B 3G1
Tél. : (204) 957-1114, téléc. : (204) 942-5308
Courriel : maatf@escape.ca

Initiatives du Nord sur le sida inc.

307-83, Churchill Drive
Thompson (Manitoba) R8N 0L6
Tél. : (204) 677-8552, téléc. : (204) 778-5538

Projet sida des Prairies

836, avenue Lorne
Brandon (Manitoba) R7A 0T8
Tél. : (204) 727-1407, téléc. : (204) 725-9555
Courriel : redprairie@yahoo.com

Ontario

2-Spirit People of the 1st Nations

43, rue Elm, 2^e étage
Toronto (Ontario) M5G 1H1
Tél. : (416) 944-9300, téléc. : (416) 944-8381
www.2spirits.com
Courriel : doe@2spirits.com ou terry@2spirits.com

Stratégie sur le VIH/sida des Autochtones de l'Ontario

43, rue Elm 2^e étage

Toronto (Ontario) M5G 1H1
Tél. : (416) 944-9481, 1-800-743-8851, téléc. : (416) 944-0541
Courriel : strategy@2spirits.com

Québec

Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador

Le Cercle de l'Espoir, Stratégie des Premières Nations et des Inuits du Québec contre le VIH/sida
250, Place Chef Michel-Laveau,
Wendake (Québec) G0A 4V0
Tél. : (418) 842-1540, téléc. : (418) 842-7045
www.cssspnql.com
Courriel : gchastroux@cssspnql.com

Projet de prévention et sensibilisation au VIH/sida chez les Autochtones en milieu urbain

a/s Centre d'amitié autochtone de Montréal
2001, boulevard Saint-Laurent
Montréal (Québec) H2X 2T3
Tél. : (514) 499-1854, téléc. : (514) 499-9436

Saskatchewan

All Nations Hope AIDS Network

Édifice Banque Scotia
1504 B, rue Albert
Régina (Saskatchewan) S4P 2S4
Tél. : (306) 924-8424
Courriel : makan@sk.cympatico.ca

Atlantique

Guérissons nos Nations

45, Alderney Drive, bureau 607
Dartmouth (Nouvelle-Écosse) B2Y 2N6
Tél. : 1-800-565-4255, téléc. : (902) 492-0500
Courriel : afnatf@unsi.ns.ca

États-Unis

Centre National de prévention du sida des Autochtones américains

436, 14^e rue, bureau 1020
Oakland (Californie) 94612
Tél. : (510) 444-2051, téléc. : (510) 444-1593
<http://www.nnaapc.org/>
Courriel : information@nnaapc.org


Principales ressources québécoises

<p>Alter Héros AlterHéros est un organisme à but non lucratif dont la mission est de favoriser l'insertion sociale des personnes d'orientation homosexuelle, bisexuelle et transsexuelle en 1) informant et en éduquant les jeunes, les parents, la famille et les amis en partageant et diffusant de l'information aux questions reliées à l'orientation sexuelle et à l'homophobie, 2) fournissant de l'aide et du support en posant, clarifiant, et répondant à des questions, et en mettant sur pied un réseau d'entraide mutuelle, 3) créant une communauté où les jeunes peuvent partager, échanger, contribuer, établir des liens, et se connecter avec d'autres.</p>	<p>5740, St-Donat Anjou Québec H1K 3P4 Tel : 514-583-4666 Fax : 514-583-0577 info@alterheros.com www.alterheros.com</p>
<p>Association des gais et lesbiennes Laval-Laurentides Rencontres de groupe, discussions, activités sociales.</p>	<p>95, boul. Labelle C.P. 98030 Sainte-Thérèse (Québec) H7G 1B9 Tel : (514) 644-8725 (Lise Patricia Jeannau); (450) 447-5858 (Gaétan Dagenais) Fax : (514)644-8725</p>
<p>Centre communautaire gais et lesbiennes de Montréal Centre de référence et d'information pour la communauté des lesbiennes et des gais. Soirées d'information sur l'immigration. Bibliothèque et centre de documentation. Conférences et informations juridiques. Langue : français</p>	<p>2075, rue Plessis, bur. 110 Montréal (Québec) H2L 2Y4 Téléphone : (514) 528-8424 Télécopieur : (514) 528-9708 info@ccglm.arobas.net www.ccglm.qc.ca/</p>
<p>Coalition gaie et lesbienne de l'Est du Québec Promotion et défense de droits et des intérêts des personnes et des groupes gais et lesbiens</p>	<p>3, passage du Chien d'Or C.P. 9 Québec (Québec) G1R 4M8 Tel : (418) 836-6066 Fax : (418) 836-5082 cglq@videotron.ca</p>
<p>Dire enfin la violence Organisme d'aide pour les gais, lesbiennes, bisexuels, travestis et transsexuels victimes de discrimination et de violence. Écoute, accompagnement, références. Services gratuits et confidentiels. Langue : français et anglais</p>	<p>2075 plessis, bureau 204 Montréal, Québec H2L 2Y4 Tel : ligne directe, du lundi au vendredi de 9 à 17 heures : (514) 816-9585 télé-avertisseur, du lundi au vendredi de 9 à 17 heures : (514) 938-2573 info@direenfinlaviolence.qc.ca www.direenfinlaviolence.qc.ca</p>
<p>Fugues.com Magazine Internet pour gais et lesbiennes</p>	<p>www.fugues.com</p>

<p>Gai écoute Centre d'écoute, de référence et d'information pour lesbiennes et gais. Langues : français, anglais</p>	<p>Courrier postale: Gai Écoute inc. C.P. 1006; Succursale C Montréal (Québec) H2L 4V2 Tél : 1-888-505-1010 aide@gai-ecoute.qc.ca www.gai-ecoute.qc.ca</p>
<p>Gaybek.com Votre journal gay quotidien 24 heures sur 24</p>	<p>www.gaybek.com</p>
<p>G.R.I.S.- Québec Le Groupe de Recherche et d'Intervention Sociale (G.R.I.S.) - Québec est un organisme à but non lucratif qui démystifie l'homosexualité auprès des adolescents, adolescentes et jeunes adultes de la région de Québec</p>	<p>G.R.I.S.- Québec 265, rue de la Couronne Bureau 271 Québec (Qc) G1K 6E1 Tél : 523-5572 Tél : 523-9758 gris_quebec@hotmail.com www.algi.qc.ca/asso/gris-quebec</p>
<p>Groupe d'intervention en violence conjugale chez les lesbiennes Intervention auprès des lesbiennes victimes violence conjugale, groupes de soutien pour lesbiennes violentées et pour lesbiennes ayant des comportements violents. Langues : français, anglais</p>	<p>C.P. 47577, C.O.P. Plateau Mont-Royal Montréal (Québec) H2H 2S8 Tél : (514) 526-2452 Fax : (514)526-3570 www.givcl.qc.ca Courriel : givcl@qc.aira.com</p>
<p>La toile du Québec Une foule de liens vers d'autres sites destinés aux gais et aux lesbiennes du Québec.</p>	<p>www.toile.com la toile du québec / guide / société / gais_et_lesbiennes</p>
<p>Projet 10 Services pour les jeunes lesbiennes, gais et bisexuels de 14 à 25 ans. Ligne d'écoute et de référence, groupes de soutien, intervention individuelle, activités sociales, ateliers sur l'orientation sexuelle. Langues : français, anglais</p>	<p>Tél. : (514) 989-4585 http://www.algi.qc.ca/asso/p10/</p>
<p>Séro Zéro Action Séro Zéro est un organisme communautaire de prévention du VIH/sida auprès des gars qui ont des relations sexuelles avec d'autres gars</p>	<p>2075, rue Plessis, 2^{ème} étage Montréal (Québec) H2L 2Y4 Tél : (514)521-7778 Fax : (514) 521-7665 sero-acro@arobas.net www.sero-zero.qc.ca</p>

GLOSSAIRE

Affirmation de son identité (« sortir du placard ») :	Reconnaître sa propre orientation sexuelle ou identité sexuelle tout en y étant ouvert pour soi-même et envers les autres.
Allié :	Quelqu'un qui défend les intérêts et soutient les membres d'une communauté autre que la sienne. Aller au-delà des différences pour atteindre des objectifs communs
Asexué :	Quelqu'un dont le sexe ou les organes sexuels ne sont pas évidents. Dans l'usage, le terme peut désigner une personne qui n'est pas active sexuellement ou qui n'est pas attirée sexuellement vers les autres. Préjugé : une inclination ou préférence qui nuit à l'expression d'un jugement impartial.
Berdache	Un berdache se définit morphologiquement comme un homme, sauf qu'il ne remplit pas le rôle type de l'homme dans la société et n'a pas de caractère masculin. Ce type de personne est souvent qualifié d'efféminé, mais « androgyne » est une expression encore plus précise. Une telle personne a un statut social reconnu et accepté, qui est bien souvent enraciné dans le mythe tribal. Les berdaches ont un rôle cérémonial dans plusieurs religions autochtones américaines ainsi que des rôles économiques d'importance dans leurs familles. Ils accompliront quelques tâches réservées aux femmes et combineront leurs comportements, leurs vêtements, les rôles sociaux des femmes et des hommes. Les berdaches bénéficient d'un certain prestige social à cause de leur spiritualité, de leur intellectualisme, de leurs travaux de création et de leurs contributions artistiques, de leurs travaux acharnés et de leur générosité. Ils ont comme fonction d'être le médiateur entre les hommes et les femmes, précisément à cause de leurs caractères, perçus comme distincts de ceux des deux sexes. Ils ne sont pas identifiés comme hommes, mais ne sont pas perçus comme femmes non plus. Ils assument leur rôle de sexe alternatif, qui est un mélange de divers éléments.
Biphobie :	L'intolérance et la peur irrationnelle des personnes qui sont bisexuelles.
Bisexuel :	Le terme bi est aussi utilisé. Une personne qui est attirée vers les deux sexes, mais pas nécessairement en même temps ou avec la même intensité. Ce terme définissait auparavant une personne qui est attirée vers les deux sexes, mais puisqu'il n'y a pas seulement deux sexes (voir les termes intersexué et transsexuel) et qu'il n'y a pas seulement deux sexes (voir l'expression non conformiste sexuel), cette définition est incorrecte.

 La plupart de ces définitions ont été extraites du document : « Définitions de base liées à la sexualité humaine, Bureau des services aux lesbiennes, gays, bisexuels et transgenderistes, , Université de Californie à Berkeley .»

Conformisme sexuel :	Lorsque votre identité sexuelle et votre sexe « vont de pair » (c'est-à-dire correspondent aux normes sociales). Par exemple, un mâle qui est viril et qui s'identifie comme homme.
Crime motivé par la haine :	La législation sur les crimes motivés par la haine définit souvent ce type de crime comme étant motivé par l'état réel ou perçu de la race, la couleur de la peau, la religion, la nationalité d'origine, l'appartenance ethnique, le sexe, l'invalidité ou l'orientation sexuelle d'une personne.
Culture dominante :	Les valeurs, croyances et pratiques culturelles qui sont considérées comme les plus courantes et les plus importantes dans une société donnée.
Dans le placard :	Garder le secret au sujet de son orientation sexuelle et/ou de son identité sexuelle.
Discrimination :	Le fait de montrer de la partialité ou un préjugé; une action préjudiciable.
Drag :	L'action de s'habiller avec des vêtements propres à un sexe en particulier comme élément d'un spectacle. Les <i>drag queens</i> donnent leur représentation dans une tenue très féminine. Les <i>drag kings</i> utilisent des vêtements très masculins. Le drag peut être exécuté à la manière d'une critique politique sur le sexe, comme parodie, ou simplement comme divertissement. Le spectacle de drag ne dénote pas la sexualité ou l'identité sexuelle.
Drapeau Arc-en-ciel :	Le drapeau Liberté Arc-en-ciel (Rainbow Freedom Flag) a été conçu en 1978 par Gilbert Baker pour montrer la grande diversité de la communauté GLBT. Il a été reconnu par l'International Flag Makers Association comme le drapeau officiel du mouvement pour la défense des droits civiques GLBT.
FAH :	Transsexuel de femme à homme.
Famille de prédilection :	Personnes ou groupe de personnes qu'un individu considère comme des êtres importants dans sa vie. Peuvent être inclus certains ou tous les membres de sa famille d'origine, ou aucun d'entre eux. De plus, peuvent être inclus des personnes tels que des êtres chers, des partenaires domiciliaires, des amis et des collègues de travail.
Famille :	Terme conversationnel utilisé pour désigner d'autres membres de la communauté GLBT. Par exemple, une personne GLBT qui dit « cette personne est famille » veut souvent dire que la personne désignée est elle aussi GLBT.
Gais :	Hommes attirés par les hommes. Utilisé en conversation comme terme général incluant toutes les personnes LGBTIQ.
Genre :	1) Un système de classification établi socialement qui attribue des qualités de masculinité et de féminité aux personnes. Les caractéristiques liées au sexe peuvent changer avec le temps et diffèrent selon les cultures. Les mots qui réfèrent au sexe incluent : homme, femme, transgenderiste, masculin, féminin et <i>gender queer</i> . 2) Sens de sa propre identité selon la distinction masculin/féminin sans égard aux organes génitaux externes. Le genre est souvent combiné ou associé au sexe. Cela est incorrect puisque le sexe a trait

	aux corps alors que le genre est associé aux caractéristiques de la personnalité.
GLBT :	<u>G</u> ai, <u>L</u> esbienne, <u>B</u> isexuel, <u>T</u> ransgenderiste.
HAF :	Transsexuel d'homme à femme.
Hétérosexisme :	Maintenir chez les gens des attentes traditionnelles fondées sur le genre et le sexe, ou punir ou exclure ceux qui ne se conforment pas aux attentes traditionnelles associées aux sexes.
Hétérosexisme :	Considérer chaque personne comme étant hétérosexuelle, marginalisant ainsi chaque personne qui ne se reconnaît pas comme hétérosexuelle. Cela consiste aussi à croire que l'hétérosexualité est supérieure à l'homosexualité et à toutes les autres orientations sexuelles.
Hétérosexualité :	Attraction sexuelle, émotive et/ou romantique envers une personne d'un sexe différent du vôtre. Elle est habituellement désignée comme une « attraction pour le sexe <u>opposé</u> », mais puisqu'il n'y a pas seulement deux sexes (voir les termes intersexué et transsexuel), cette définition est incorrecte.
Homophobie :	L'intolérance et la peur irrationnelle des personnes qui sont homosexuelles, ou de ses propres sentiments homosexuels. Cette attitude est liée au sentiment que l'hétérosexualité est supérieure.
Homosexualité :	Attraction sexuelle, émotive et/ou romantique envers le même sexe.
Hors normes en regard des genres/ Déviant en regard des traits sexuels :	Personnes montrant des traits sexuels qui ne sont pas associés de manière normative avec leur sexe biologique. Une apparence ou un comportement « féminin » chez un homme est hors normes tout comme une apparence ou un comportement « masculin » chez une femme. Un comportement hors normes en regard des genres démontre une spécificité culturelle.
Identité sexuelle :	Le genre auquel une personne s'identifie. Cela peut inclure le fait de refuser de se laisser étiqueter à un genre. L'identité sexuelle est de même souvent associée à l'orientation sexuelle, mais cela est incorrect. L'identité sexuelle ne produit pas l'orientation sexuelle. Par exemple, une femme masculine n'est pas nécessairement une lesbienne.
Identité sexuelle :	Le sexe dans lequel une personne se voit elle-même. Cela peut inclure le fait de refuser de s'étiqueter soi-même un sexe en particulier. Minorité sexuelle : 1) Fait référence aux membres d'orientations sexuelles ou à des personnes qui pratiquent des activités sexuelles qui ne font pas partie du courant dominant. 2) Fait référence aux membres de groupes sexuels qui ne s'insèrent pas dans les catégories majoritaires d'homme ou de femme, tels que les intersexués et les transsexuels.
Intersexué :	L'intersexualité est un ensemble de troubles médicaux qui présente une anomalie congénitale du système reproductif et sexuel. Les personnes intersexuées sont nées avec des « chromosomes sexuels », des organes génitaux externes ou un système reproductif interne qui ne sont pas considérés comme « normaux », à la fois pour les traits masculins et féminins. L'existence des intersexués montrent qu'il n'y

	a pas seulement deux sexes et que nos façons de penser en regard du sexe (essayer de faire cadrer chacun soit dans le moule mâle ou le moule femelle) sont des constructions sociales.
Lambda :	La La Gay Activist Alliance a choisi originalement le lambda, la lettre grecque « L », comme symbole en 1970. Les organisateurs ont choisi la lettre « L » pour signifier « libération ». Le mot est devenu une façon d'exprimer le concept « lesbienne et homme gai » avec un minimum de syllabes et a été adopté par des organismes tels que Lambda Legal Defense et Education Fund.
Lesbienne :	Une femme attirée par les femmes.
Marginalisé :	Exclu, ignoré ou relégué en marge d'un groupe, d'une société ou d'une collectivité. Hommes ayant des activités sexuelles avec des hommes (HSH) : Hommes qui pratiquent des activités sexuelles avec d'autres hommes mais qui ne s'identifient pas nécessairement comme gais.
Minorité invisible :	Un groupe dont le statut minoritaire n'est pas toujours immédiatement visible, tel que certaines personnes ayant une déficience ou faisant partie des GLBT. Ce manque de visibilité peut rendre difficile la mise en place des droits civiques.
Neutre sexuellement :	Langage non discriminatoire pour décrire les relations—exemple : « conjoint » ou « partenaire » comme variantes neutres sexuellement pour les mots sexospécifiques « mari », « épouse », « petit ami », « copine », etc.
Oppression institutionnelle	Disposition d'une société ayant l'habitude d'accorder des avantages à un groupe au dépend d'un autre, dans les usages de la langue, la culture des médias, la religion, la vie économique, etc.
Oppression intériorisée :	Le processus par lequel une personne opprimée en vient à croire, accepter ou manifester les stéréotypes erronés et la désinformation concernant leur groupe.
Orientation sexuelle :	La direction profonde de l'attraction sexuelle (érotique) d'une personne. Elle s'établit en continuum et non en un ensemble de catégories absolues. On y fait parfois référence comme étant l'orientation affective ou la sexualité. L'orientation sexuelle évolue par un processus de développement à plusieurs étapes et peut changer avec le temps.
Pansexuel :	Une personne faisant preuve de « fluidité » dans son orientation sexuelle et/ou dans son identité sexuelle.
Partenaire domiciliaire :	Quelqu'un qui vit avec son (sa) bien-aimé(e) et/ou qui est au moins relié émotionnellement et financièrement, dans un contexte de soutien, avec un autre. Autre expression pour conjoint(e), amant(e), personne la plus proche, etc.
Polyamorie :	La polyamorie est le fait d'avoir plusieurs relations amoureuses ouvertes et honnêtes.
Privilège hétérosexuel :	Avantages découlant automatiquement du fait d'être hétérosexuel (ou d'être perçu comme tel) mais qui sont refusés aux homosexuels, bisexuels et <i>queers</i> .
Queer des	Une personne qui redéfinit ou joue avec les rôles reliés aux genres,

genres :	ou qui refuse les genres dans leur ensemble. Une étiquette pour les gens qui contournent ou n'observent pas les règles de genre ou qui estompent les frontières.
Queer :	1) Un terme générique pour désigner toutes les personnes GLBT 2) Une prise de position politique, de même qu'une orientation sexuelle qui se fait partisane de casser la pensée binaire et voir l'orientation sexuelle et l'identité sexuelle comme potentiellement fluide. 3) Une étiquette simple pour expliquer un ensemble complexe de comportements et de désirs sexuels. Par exemple, une personne qui est attirée vers plusieurs genres ou sexes peut s'identifier comme <i>queer</i> . <i>Plusieurs personnes GLBT plus âgées pensent que le mot a été utilisé trop longtemps de manière haineuse contre eux et hésitent à l'adopter.</i>
Rôle assigné à chacun des sexes :	La mesure avec laquelle une personne agit de manière « masculine » ou « féminine ». Les sociétés ont généralement des normes concernant la manière dont les gens devraient se comporter, créant ainsi chez ces personnes des attentes particulières en regard des traits de personnalité et/ou des façons d'agir basés sur leur sexe biologique.
RSC :	Acronyme pour Réassignement sexuel chirurgical, la chirurgie effectuée sur des transsexuels pour harmoniser leur corps et leur identité sexuelle.
Sexe :	Fait référence à une personne en fonction de son anatomie (organes génitaux externes, chromosomes et système reproducteur interne). Les termes sexuels sont homme, femme, transsexuel et intersexué. Le sexe est biologique, bien que les expériences et les considérations sociales sur le sexe soient culturelles.
Sorti ou Sorti du placard :	Fait référence, selon des niveaux variables, à l'ouverture d'une personne face à sa propre orientation sexuelle ou sa propre identité sexuelle.
Stéréotype :	Une croyance exagérée ou simplifiée exagérément dirigée vers un groupe entier de personnes sans égard aux différences individuelles.
Straight :	Personne qui est attirée vers un genre autre que le sien. Ce type d'attraction est habituellement désignée comme étant une « attraction pour le genre <u>opposé</u> », mais puisqu'il n'y a pas seulement deux genres (voir transgenderiste), cette définition est incorrecte.
Sur la T :	Lorsqu'un transsexuel FAH prend l'hormone testostérone.
Transgenderiste :	1) Les personnes transgenderistes (terme parfois abrégé par trans ou TG) sont celles dont le soi psychologique (« identité sexuelle ») diffère des attentes sociales en regard du sexe physique avec lequel elles sont nées. Pour comprendre cet état, on doit comprendre la différence entre le sexe biologique, qui est le corps de la personne (organes génitaux, chromosomes, etc.), et le genre social, qui fait référence aux niveaux de masculinité et de féminité. Souvent, la société confond le sexe et le genre, les considérant comme la même

	<p>chose. Mais le genre et le sexe ne sont pas la même chose. Les personnes transgenderistes sont celles dont le soi psychologique (« identité sexuelle ») diffère des attentes sociales en regard du sexe physique avec lequel elles sont nées. Par exemple, une femme avec une identité sexuelle masculine et qui s'identifie en tant qu'homme.</p> <p>2) Un terme générique pour désigner les transsexuels, les travestis, les <i>queers</i> et les personnes qui ne s'identifient ni comme mâle ou femelle et/ou ni comme homme ou femme. Le transgenderisme n'est pas une orientation sexuelle; les personnes transgenderistes peuvent avoir n'importe quelle orientation sexuelle. Il est important de reconnaître que si certaines personnes peuvent s'inclure dans cette définition, il est possible qu'elles ne s'identifient pas comme telles.</p>
Transgenderistes :	Une personne qui vit soit à temps plein, ou presque tout le temps dans un rôle sexuel différent du rôle assigné à leur sexe biologique ou chromosomique (un non conformiste sexuel).
Transition :	Un processus complexe comprenant plusieurs étapes, qui peut prendre des années à mesure qu'un transsexuel aligne son anatomie avec son identité sexuelle; ce processus peut inclure à la limite un réassignement sexuel chirurgical (RSC).
Transphobie :	Peur ou haine des personnes transgenderistes; la transphobie se manifeste de plusieurs façons, incluant la violence, le harcèlement et la discrimination.
Transsexuel :	Le terme transsexuel désigne une personne qui fait l'expérience d'une mauvaise concordance entre le sexe avec lequel elle est née et le sexe auquel elle s'identifie. Un transsexuel subit parfois des traitements médicaux dans le but de changer son sexe physique afin qu'il s'harmonise avec son identité sexuelle; ces interventions médicales prennent habituellement la forme de traitements hormonaux et/ou de chirurgies. Ce ne sont pas tous les transsexuels qui peuvent avoir ou qui désirent une chirurgie.
Travestis	<p>Personnes qui portent régulièrement ou occasionnellement des vêtements assignés socialement à un genre qui n'est pas le leur, mais qui sont habituellement à l'aise avec leur anatomie et ne désirent pas la changer (c'est-à-dire ne sont pas transsexuels). Le mot travestis est le terme usuel pour désigner les hommes qui prennent plaisir ou préfèrent porter des vêtements de femme et adopter leurs rôles sociaux. Contrairement à la croyance populaire, la grande majorité des hommes travestis s'identifient comme straights et sont souvent mariés. Très peu de femmes se désignent comme étant travesties.</p> <p>Triangle : Un symbole de souvenir. Les hommes gais des camps de concentration Nazis étaient forcés de porter le triangle rose comme désignation de leur homosexualité. Les femmes qui ne se conformaient pas à leurs rôles sociaux, que l'on croyait être souvent des lesbiennes, devaient porter le triangle noir. Les triangles sont portés de nos jours en tant que symboles de liberté et nous remémorent que nous ne devons jamais oublier.</p>

Trouble de l'identité sexuelle :	Le terme utilisé pour un état défini dans le DSM4 par l'American Psychiatric Association.
Ze:	Pronoms neutres sexuellement utilisés par les anglophones à la place de he/she.
Zir:	Pronoms neutres sexuellement utilisés par les anglophones à la place de his/her.